

REVUE DE PRESSE

29 avril 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias* sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

ACTUALITÉS

Le déclin du français sera « rapidement inversé », dit Québec

Dimanche, le ministre de la Langue française, Jean-François Roberge, a présenté le plan d'action sur lequel travaillait la CAQ depuis janvier 2023

FRANÇOIS CARABIN
LE DEVOIR

Le déclin du français est déjà en cours d'inversion, soutient le ministre de la Langue française, Jean-François Roberge, qui refuse toutefois de fixer un échéancier précis pour atteindre ses objectifs. « Je pense qu'on va inverser le déclin très rapidement », a-t-il affirmé, dimanche.

L' élu de la Coalition avenir Québec (CAQ) s'était entouré de ses cinq collègues ministres du Groupe d'action pour l'avenir de la langue française (GAALF) afin de présenter à la presse le plan d'action sur lequel ils travaillaient ensemble depuis janvier 2023. Le fruit de leurs travaux est un document d'une vingtaine de pages, ponctué de 21 mesures — toutes précédemment budgétées — visant à « freiner », à « arrêter », puis à « inverser le déclin du français au Québec ».

« Nous passons à l'offensive. Non pas contre qui que ce soit, mais pour regagner le terrain perdu », a souligné M. Roberge depuis Montréal, aux côtés de ses collègues à l'Immigration, Christine Fréchette, à l'Enseignement supérieur, Pascale Déry, à l'Éducation, Bernard Drainville, à la Culture, Mathieu Lacombe, ainsi qu'aux Relations internationales et à la Francophonie, Martine Biron.

Le plan d'action du GAALF, intitulé « Au Québec, l'avenir s'écrit en français », disposera au total d'une enveloppe de 603 millions de dollars sur cinq ans. Or, ceux qui espéraient de nouvelles annonces, dimanche, n'avaient pas grand-chose à se mettre sous la dent ; les neuf priorités établies par le gouvernement avaient été agrémentées de mesures en grande partie déjà annoncées. Rare nouveauté : le ministre Roberge s'engage à mettre sur pied un tableau de bord — comme plusieurs de ses collègues l'ont déjà fait — sur la santé du français.

« Maintenant, on va voir les indicateurs », s'est réjoui l' élu caquiste, dimanche. « Et moi, j'ai espoir que, très rapidement, il y aura des indicateurs dans lesquels on va voir la courbe s'infléchir. »

En présentant les membres de son groupe d'action, il y a plus d'un an, le ministre Roberge n'avait pas caché son ambition. « Lors du dépôt du plan d'action, c'est sûr qu'il y aura un échéancier » pour inverser le déclin du français, avait-il dit.

Malgré un retard significatif dans sa publication, aucune des 21 mesures annoncées n'apporte du neuf

MADWA-NIKA CADET

Le document déposé dimanche ne contient aucun calendrier de ce type, ce qui n'empêche pas le ministre Roberge de dire que les actions de son gouvernement portent leurs fruits. « Dès notre arrivée, en 2018, on a posé des gestes très, très importants pour la langue française. On ne mesure pas encore tous les effets des gestes qu'on a posés dans le premier mandat, avec la “loi 96”, ne serait-ce que ce qu'on a fait sur le milieu de travail, l'affichage et d'autres mesures qui s'implantent. Je pense que les changements sont bel et bien amorcés », a-t-il soutenu.

La part du lion à la francisation

Aux yeux du gouvernement Legault, le plan d'action du GAALF constitue une deuxième étape dans la lutte contre le déclin du français, après l'adoption en 2022 de sa réforme de la langue française, la « loi 96 ». Celle-



ci comportait une série de mesures pour assurer l'usage de la langue de Molière au travail, dans les cégeps anglophones et chez les personnes immigrantes, notamment.

Ces dernières sont d'ailleurs au sommet des priorités gouvernementales, si l'on se fie à l'allocation des fonds du tout nouveau Plan pour la langue française. M. Roberge dépensera la part du lion de l'enveloppe dont il dispose afin de renforcer la connaissance de la langue chez les immigrants, dans un contexte où l'organisme chargé de la francisation au Québec traîne la patte.

Au total, 320 millions de dollars seront alloués sur une période de cinq ans pour « déployer l'offre de Francisation Québec » et exiger, comme cela avait déjà été annoncé, une connaissance du français chez les travailleurs temporaires relevant de la compétence du Québec, à l'exception de ceux du secteur agricole. En janvier, *Le Devoir* rapportait que les délais pour obtenir des cours avaient explosé chez Francisation Québec, l'organisme créé par Québec pour centraliser et « gérer l'action gouvernementale » en la matière.

Avec son nouveau budget, Francisation Québec pourra embaucher davantage d'enseignants et offrir davantage de « modes d'apprentissage », dans

les entreprises et en amont du processus d'immigration, selon la ministre de l'Immigration, Christine Fréchette. « On est en processus d'embauche en continu, parce qu'on veut, justement, réduire le temps d'attente », a-t-elle affirmé, dimanche, tout en se réjouissant qu'il y ait aujourd'hui « autour de 750 professeurs » en francisation à l'embauche de Francisation Québec.

« C'était dans les 500 quand je suis arrivée en poste. Alors, c'est vous dire le bond que ça a fait », a-t-elle dit.

« Pas figés dans le temps »

En plus de l'immigration, les mesures inscrites dans le plan d'action de Québec pour la langue française touchent à l'éducation, à la culture et à la diplomatie, entre autres. Parmi les actions déjà annoncées : le dépôt à venir d'un projet de loi pour assurer la découvrabilité des contenus en français sur les plateformes numériques comme Netflix et Spotify, et la révision des tarifs pour les universitaires non québécois, par exemple.

« On arrive avec un budget considérable », a remarqué M. Roberge, dimanche, tout en assurant que son plan serait mis à jour à l'avenir. « Nous ne sommes pas figés dans le temps », a-t-il dit. « D'autres actions et mesures [...] risquent fort de vous être présentées. »

Interrogée dimanche sur le plan du gouvernement Legault, la porte-parole du Parti libéral du Québec en matière de langue française, Madwa-Nika Cadet, a déploré « le manque de sé-

rieux » des caquistes.

« Le plan pour la langue française présenté par la CAQ aujourd'hui est décevant et manque cruellement d'ambition et de vision. Malgré un retard significatif dans sa publication, aucune des 21 mesures annoncées n'apporte du neuf », a-t-elle dit.

Dans une déclaration envoyée dimanche, la députée de Québec solidaire Ruba Ghazal s'est dite « très déçue de l'absence [dans le plan] de mesures structurantes pour renforcer le français comme langue du travail ». « J'invite encore une fois la CAQ à mettre sur pied un programme de francisation obligatoire durant les heures de travail. Le milieu des affaires, qui bénéficie de la force de travail des travailleurs étrangers temporaires, doit faire sa part dans l'effort collectif de la francisation », a-t-elle lancé.

« L'annonce de ce matin n'avait rien d'un plan pouvant freiner ou inverser le déclin du français, mais tout d'une opération de relations publiques », a ajouté le député péquiste Pascal Bérubé, sur le réseau social X (ex-Twitter).

Créé en janvier 2023, le Groupe d'action pour l'avenir de la langue française avait tenu quatre rencontres officielles, en plus d'effectuer des consultations, avant de présenter sa feuille de route, qui devait à l'origine paraître l'automne dernier.



POLITIQUE

Québec prévoit 603 millions sur cinq ans pour freiner le déclin du français

Le gouvernement du Québec investira 603 millions de dollars sur cinq ans pour freiner le déclin du français. La majorité du budget sera consacrée à la francisation des travailleurs étrangers temporaires et des demandeurs d'asile.

ALICE GIRARD-BOSSÉ

La Presse

« C'est extrêmement important comme budget quand on considère que plusieurs des mesures ne sont pas des mesures budgétaires », a déclaré le ministre de la Langue française, Jean-François Roberge, en conférence de presse dimanche matin.

Quelque 320 millions serviront à accroître la francisation des travailleurs étrangers temporaires. Le gouvernement souhaite également augmenter la proportion de personnes issues de l'immigration économique connaissant le français.

La Presse avait déjà rapporté mardi les grandes lignes du Plan d'action sur le français. Ce plan est le fruit du travail du Groupe d'action pour l'avenir de la langue française, créé en janvier 2023 et composé de six ministres. En plus de M. Roberge, on y retrouve Christine Fréchette (Immigration), Bernard Drainville (Éducation), Pascale Déry (Enseignement supérieur), Mathieu Lacombe (Culture) et Martine Biron (Relations internationales et Francophonie).

Miser sur les plateformes numériques

La seconde mesure, la plus coûteuse – 187 millions –, vise à accroître l'offre culturelle francophone et son accessibilité. Le gouvernement souhaite également augmenter la disponibilité et la mise en valeur des produits francophones sur les plateformes numériques.

« Notre culture doit être partout, facilement accessible, dans le monde réel, soit les spectacles, les théâtres, les cinémas et les livres, mais aussi dans le monde numérique, sur les plateformes et sur l'internet », dit le ministre de la Culture et des Communications, Mathieu Lacombe.

Le ministre déposera sous peu un projet de loi qui vise à garantir « notre droit fondamental à l'accès et à la découvrabilité des contenus culturels de la langue française ».

« Des efforts importants dans nos écoles »

Québec investira 65 millions pour améliorer la maîtrise du français des élèves et des étudiants québécois et près de 13 millions pour renforcer l'attachement des Québécois à la langue française et favoriser son rayonnement.

Il faut faire des efforts importants dans nos écoles, dans nos classes. [...] On se doit de donner le goût à nos enfants de parler le français. C'est notre rôle comme gouvernement, mais c'est aussi une responsabilité collective.

Bernard Drainville, ministre de l'Éducation

Une campagne de sensibilisation à la lecture sera lancée dans les prochaines semaines. La mesure accordant 300 \$ par année aux enseignants pour l'achat de livres neufs en français aux élèves du primaire se poursuivra dans les prochaines années, a confirmé M. Drainville.

Le ministre prévoit également la mise en vigueur d'un nouveau programme de français pour la rentrée 2026.

« On doit adapter nos méthodes d'enseignement pour répondre davantage au quotidien de nos élèves qui sont de plus en plus présents sur les réseaux sociaux », dit M. Drainville.

Attirer les étudiants internationaux

Pour freiner le déclin de la langue française, Québec misera également sur les étudiants internationaux, notamment en accélérant l'obtention de leur résidence

permanente s'ils sont diplômés de programmes francophones.

Le gouvernement Legault veut également attirer et retenir un plus grand nombre d'étudiants internationaux francophones et francotropes, soit des étudiants dont la langue maternelle n'est pas le français, mais issus d'une culture ou d'une région ayant des affinités avec cette langue.

Québec veut également valoriser la recherche et la science en français. « Ça peut se faire notamment par la mise en œuvre d'initiatives en matière de découvrabilité des contenus scientifiques francophones ou des incitatifs à publier en français », a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, Pascale Déry.

Un tableau de bord

Enfin, 18 millions serviront à effectuer annuellement le suivi des indicateurs de la situation linguistique au Québec. On y prévoit la création d'un tableau de bord, à l'image de ceux déjà mis en place à la Santé et à l'Éducation. Il permettra de suivre l'évolution de certains indicateurs de la situation linguistique au Québec. Le gouvernement pourra s'y fier pour guider son action.

« À partir de maintenant, chaque année, les Québécois auront un état de la situation fiable et incontestable », soutient le ministre Roberge.

L'Institut de la statistique du Québec sera chargé de mener les études nécessaires pour faire un suivi annuel de la situation du français.

Avec Tommy Chouinard, *La Presse*

LES NEUF PRIORITÉS GOUVERNEMENTALES

- Effectuer annuellement le suivi des indicateurs de la situation linguistique au Québec.
- Augmenter le pourcentage de personnes issues de l'immigration économique connaissant le français.
- Accélérer l'obtention de la résidence permanente pour les étudiants internationaux diplômés de programmes francophones.
- Augmenter la francisation des travailleurs étrangers temporaires et des demandeurs d'asile.
- Augmenter l'offre culturelle francophone et son accessibilité.
- Augmenter la disponibilité et la mise en valeur des produits francophones dans l'environnement numérique.
- Attirer et retenir un plus grand nombre d'étudiants internationaux francophones et francotropes.
- Améliorer la maîtrise du français des élèves et des étudiants québécois.
- Renforcer l'attachement des Québécoises et des Québécois à la langue française et favoriser son rayonnement.

Source : cabinet du ministre de la Langue française



CHRONIQUES

Le français pris dans la toile

PAUL JOURNET

La Presse

Quand l'Office québécois de la langue française (OQLF) a mesuré que la place du français dans l'espace public était restée stable entre 2016 et 2021, les optimistes se sont empressés de conclure que tout allait bien.

Pour avoir un portrait d'ensemble, il faudrait toutefois considérer les rapports précédents qui mesurent la baisse d'autres indicateurs. Par exemple, depuis 2021, le nombre d'immigrants temporaires ne connaissant pas le français a triplé au Québec.

On aura bientôt un document synthèse. Ce rapport quinquennal de l'OQLF sera rendu public dans les prochaines semaines.

En l'attendant, certains chiffres déjà disponibles montrent l'utilité de plusieurs mesures du plan d'action présenté dimanche par le ministre de la Langue française, Jean-François Roberge, et cinq de ses collègues ministres.

Une chronique ne suffit pas pour tout l'analyser. Je m'intéresserai ici à la culture, à l'international et à l'immigration.

Une langue n'est pas qu'un outil de communication. C'est un ancrage culturel et un réservoir de sens.

Or, les forces économiques poussent dans la direction contraire. Si on analyse en fonction de la couleur de la peau, il est vrai que les contenus des plateformes offrent plus de diversité.

Mais la diversité s'analyse aussi sous un autre aspect : la langue. Et là-dessus, les plateformes propagent l'hégémonie anglo-saxonne. Ses usagers y subissent aussi le tri opaque fait par les algorithmes.

Le ministre de la Culture, Mathieu Lacombe, espère déposer d'ici 12 mois un projet de loi pour forcer ces plateformes à rendre le contenu québécois francophone plus visible. Comment ? On l'ignore. Mais M. Lacombe a néanmoins déjà avancé le travail. Il a commandé et reçu un rapport d'experts sur la « découvrabilité des contenus culturels ». Il s'intéresse au modèle de l'Union européenne et de la France en particulier. Reste à voir

comment cela s'intégrerait au plan fédéral qui promet aussi de s'y attaquer – mais moins fermement, selon Québec.

Un rapport de l'Observatoire de la culture illustre le défi à venir.

La langue parlée à la maison est un indicateur à utiliser avec prudence. Après tout, l'État n'a pas sa place dans les cuisines. On souhaite qu'un immigrant ajoute la culture québécoise à son identité, sans effacer celle de son pays d'origine.

Mais cet indicateur n'est pas impertinent non plus. Il permet de voir des tendances qui passent inaperçues quand on n'examine que les moyennes.

Regardez les graphiques qui accompagnent cette chronique. Notez comment les plateformes éloignent du français, surtout chez les allophones.

Autre différence majeure, non visible dans ces graphiques : peu importe l'activité culturelle, les jeunes sont moins susceptibles de la pratiquer en français.

On peut y voir la preuve que les médias doivent faire plus d'efforts pour séduire les nouveaux publics. L'école a aussi un rôle à jouer, et les caquistes prévoient instaurer un passeport pour initier les jeunes aux œuvres d'ici – les détails ne sont pas connus.

Mais ces enjeux ne devraient pas faire oublier l'impact du rouleau compresseur de la Silicon Valley sur la culture québécoise.

En enseignement supérieur, on connaissait déjà les exigences pour les étudiants étrangers dans les universités anglophones. Ces établissements poursuivent le gouvernement. Des dizaines de chroniques ont été publiées là-dessus.

Le plan déposé dimanche contient une mesure moins controversée, mais fort pertinente.

Le discours habituel sur le français ressemble à ceci : petite enclave francophone isolée en Amérique du Nord, le Québec doit défendre sa langue. Ce n'est pas faux, évidemment. Mais le français est aussi au cinquième rang des langues les plus parlées dans le monde.

Les universitaires et les entrepreneurs devraient pouvoir miser davantage sur leur langue. Le plan prévoit des initiatives pour « faire rayonner la recherche » et pour renforcer les ententes économiques entre francophones.

Ça ressemblera à quoi ? Des annonces sont attendues pour le préciser.

Pour l'immigration, le plan est plus précis. Les candidats voulant s'établir de façon permanente devront connaître le français. Les travailleurs venant au Québec avec un permis fermé – à l'exception de ceux du secteur agricole – devront eux aussi démontrer une connaissance de base. À noter que cela exclut les travailleurs venant avec un permis ouvert, un programme géré par le fédéral.

Quelques chiffres à ce sujet. De 2016 à 2023, le nombre d'immigrants temporaires est passé de 86 000 à 528 000.

Parmi eux, le tiers est incapable de soutenir une conversation en français.

À peine 36 % de ces travailleurs qui ne parlent pas le français s'inscrivent à des cours. Les raisons sont multiples : offre de cours insuffisante et désorganisée, manque de temps et d'argent, et possibilité de fonctionner en anglais au travail, de toute façon.

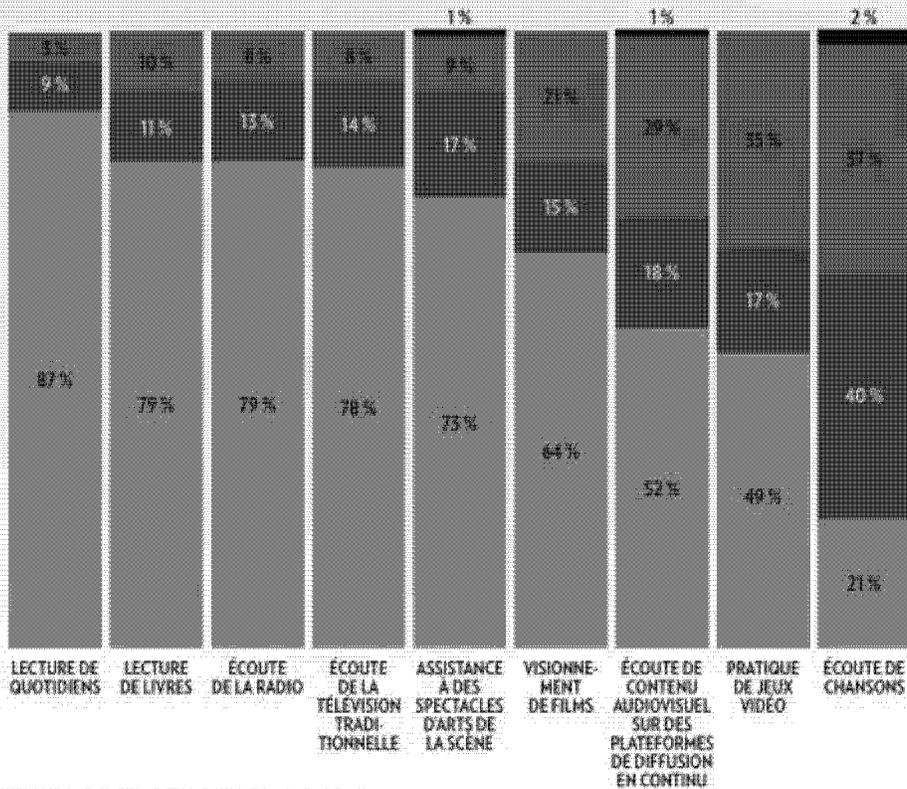
La ministre responsable Christine Fréchette veut miser entre autres sur la francisation en entreprise. Excellente idée. Mais est-ce que ce sera durant les heures de travail ? Et qui payera ? Si on demande un effort déraisonnable à un nouvel arrivant, le taux restera faible.

Québec a créé Francisation Québec et augmenté les budgets. Cet organisme est tout neuf. Mais pour l'instant, dans plusieurs régions, les délais pour accéder aux services dépassent l'objectif de 45 jours.

Le plan dit vouloir « inverser le déclin ». C'est ambitieux, et on ignore quand cet objectif sera atteint. Mais tant qu'une mesure aide, elle devrait être bienvenue. En attendant de voir les détails, bien sûr. Et d'ici là, au lieu d'attendre tous les cinq ans, un rapport synthèse sera publié chaque année. Voilà une excellente façon de prévenir la récupération partisane des chiffres.

PRATIQUES CULTURELLES CHEZ LES FRANCOPHONES

■ EN FRANÇAIS ■ AUTANT EN FRANÇAIS QU'EN ANGLAIS ■ EN ANGLAIS ■ DANS UNE AUTRE LANGUE

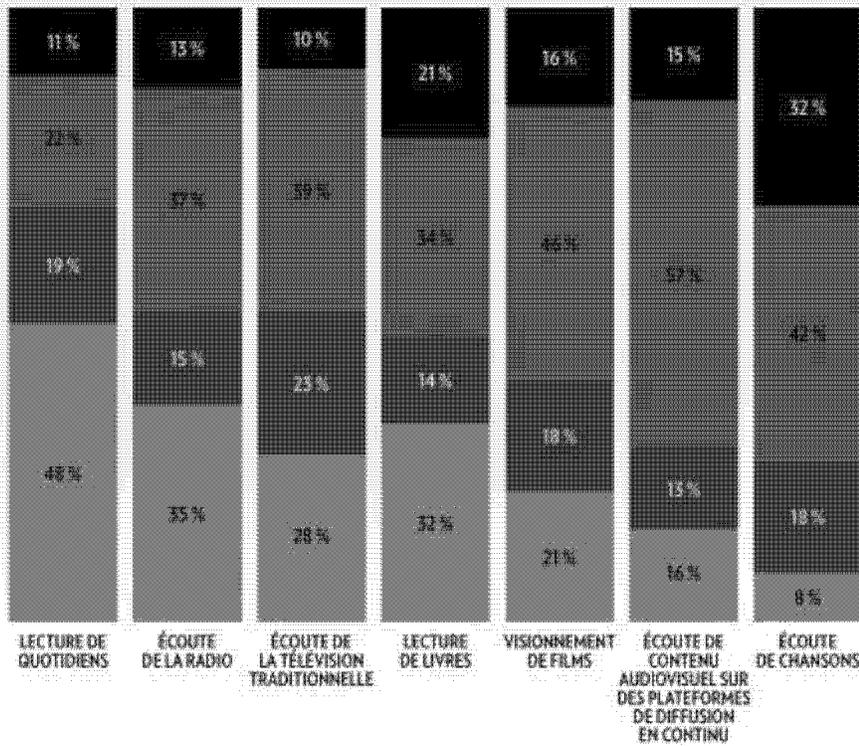


Source : Rapport de l'OQLF sur les langues de consommation des contenus culturels au Québec, 2023

infoculturel@oqlf.gouv.qc.ca

PRATIQUES CULTURELLES CHEZ LES ALLOPHONES

■ EN FRANÇAIS ■ AUTANT EN FRANÇAIS QU'EN ANGLAIS ■ EN ANGLAIS ■ DANS UNE AUTRE LANGUE



Source : Rapport de l'OQLF sur les langues de consommation des contenus culturels au Québec, 2023.
<https://www.quebec.ca/medias>



Les collections Grand Duc reprennent leur envol

MARC TISON

La Presse

Chouette, Grand Duc va survivre ! Les collections des Éditions Grand Duc, spécialisées dans le matériel pédagogique destiné aux élèves du primaire et du secondaire et à l'éducation des adultes, viennent d'être acquises par les Éditions CEC. Les Éditions Grand Duc constituaient une division du Groupe Éducalivres, qui a cessé ses activités il y a quelques mois. Autrefois Éditions HRW, fondées en 1966, elles avaient adopté cette raison sociale aviaire en 2006. « Dès maintenant,

les écoles pourront commander chez nous les collections Grand Duc et pourront recevoir leur matériel pédagogique pour la prochaine rentrée scolaire », a précisé par communiqué le directeur général des Éditions CEC, Martin Vallières. Elles-mêmes fondées en 1956, les Éditions CEC forment une division de Québecor Média. Les collections Grand Duc réunissent des manuels essentiels comme *L'éducation financière en 35 questions*.

À LA UNE Législation

Un syndicat contre la loi sur la laïcité

La Fédération autonome de l'enseignement s'adresse au plus haut tribunal du pays pour éviter les dérives

La Fédération autonome de l'enseignement veut faire invalider la Loi sur la laïcité de l'État devant la Cour suprême. Et, cette fois, le syndicat de professeurs demande d'encadrer le recours à la clause dérogatoire par les gouvernements afin d'éviter les dérives populistes.

PATRICK BELLEROSE
Bureau parlementaire

Le très militant syndicat d'enseignants a déposé, vendredi dernier, une autorisation d'appel devant la Cour suprême, a appris notre Bureau parlementaire.

Elle rejoint ainsi la Commission scolaire English-Montréal, qui a annoncé son intention à la mi-avril.

En plus de protéger le droit au travail, notamment les femmes voilées, la FAE veut profiter de l'occasion pour demander aux neuf juges d'imposer des balises à l'utilisation de la clause dérogatoire.

Incluse dès l'adoption du projet de loi interdisant le port des signes religieux aux employés de l'État en position d'autorité, celle-ci met le gouvernement Legault à l'abri d'une contestation devant les tribunaux.

DROITS FONDAMENTAUX

Pour la présidente de la FAE, la Cour suprême doit élargir les balises minimales imposées par l'arrêt Ford, en 1988, où on

exigeait uniquement de préciser à quelle portion de la Charte canadienne des droits et libertés le gouvernement entendait déroger.

« Depuis ce temps-là, particulièrement depuis 5 ans, on voit un peu partout au Canada et dans le monde en général de plus en plus de droits humains qui sont remis en question par une montée du populisme. On se met tout d'un coup, au nom de toutes sortes de principes qui sont plus ou moins fondés, à remettre en question des droits fondamentaux qu'on pensait acquis », explique Mélanie Hubert.

« Aujourd'hui [la clause dérogatoire] semble être utilisée de plus en plus facilement, pour toutes sortes de raisons », ajoute la présidente de la FAE.

Elle donne en exemple, bien sûr, la Loi sur la laïcité de l'État ainsi que d'autres exemples survenus ailleurs au Canada. (voir l'encadré ci-haut)

Un jour, les lobbys contre l'avortement pourraient pousser un gouvernement à utiliser cette approche pour limiter les droits des femmes.

« N'importe qui pourrait, à un moment ou à un autre, se retrouver concerné », fait valoir M^{me} Hubert.

L'avocat de la FAE, M^e Frédéric Bérard, rappelle qu'au moment de l'adoption de la Charte, on affirmait qu'il y aurait un prix politique à payer pour recourir à cette « arme nucléaire » juridique.

Au contraire, les élus semblent désormais récompensés lorsqu'ils l'utilisent contre une minorité, dit-il, en rappelant les 90 sièges remportés par le gouvernement Legault.

UNE URGENCE

Pour autant, la FAE ne demande pas l'abolition de la clause « nonobstant ».

Le syndicat propose d'exiger que les gouvernements démontrent le caractère « réel et urgent » du problème qu'il vise à régler.

La FAE s'inspire ainsi d'un des critères du test Oakes, mis de l'avant par la Cour suprême dans un jugement précédent.

Avec une telle approche, la réforme de la loi 101 passerait aisément la rampe, mais pas l'interdiction des signes religieux, estime M^e Bérard.

« Le gouvernement n'a pas fait la démonstration du problème réel, urgent et concret qu'il souhaitait régler », dit Mélanie Hubert.



La clause dérogatoire de plus en plus utilisée

- **Au Québec** : pour protéger la réforme de la loi 101 et la Loi sur la laïcité de l'État.
- **En Ontario** : dans le but de retirer le droit de grève aux enseignants.
- **En Saskatchewan** : pour empêcher les moins de 16 ans de changer de prénom et de pronoms à l'école sans l'accord de leurs parents.
- **Au Nouveau-Brunswick** : elle a aussi été envisagée pour limiter les droits des jeunes trans à l'école.

Déconstruire les mythes sur l'immigration et le français au Québec

Dans le théâtre de la société québécoise, la langue française occupe à la fois le devant de la scène et les coulisses, tissant les fils d'une identité riche et complexe. Pourtant, au sein de cette trame sociolinguistique, l'immigration est souvent perçue à tort comme l'antagoniste dans la pièce sur le recul du français.



Il est temps de lever le rideau sur les mythes qui brouillent notre vision et de réfléchir plus profondément à la façon dont nous pouvons harmonieusement intégrer la diversité dans notre récit collectif, tout en préservant et en enrichissant notre langue.

AU-DELÀ DES SIMPLIFICATIONS

Le débat sur le français au Québec est parfois réduit à un affrontement simpliste entre les « bons » locuteurs natifs et les « mauvais » immigrants qui ne s'assimilent pas. Cette vision binaire ignore non seulement la complexité des dynamiques linguistiques, mais aussi les contributions positives de ceux qui viennent d'ailleurs.

Premièrement, il est essentiel de reconnaître que le français n'est pas simplement en recul à cause de l'immigration. Les politiques linguistiques, les choix gouvernementaux, tant au niveau fédéral qu'au niveau provincial, jouent un rôle crucial.

L'insuffisance des investissements dans les programmes éducatifs en français et une politique d'immigration qui n'encadre pas suffisamment l'apprentissage de

la langue sont des facteurs déterminants.

De plus, la mondialisation et la prédominance culturelle de l'anglais, notamment dans les médias et la technologie, exercent une influence considérable. Ce sont des forces qui transcendent les frontières et les individus et qui requièrent une réponse collective et réfléchie, non une réaction impulsive de rejet ou de blâme envers les immigrants.

CHANGER LE RÉCIT

Il est impératif de repenser notre approche de l'intégration linguistique pour qu'elle soit non seulement efficace, mais également inclusive.

Reconnaître et valoriser la volonté de nombreux immigrants d'apprendre le français et de s'intégrer dans la société québécoise est un premier pas vers la construction d'un dialogue constructif.

Pour cela, des programmes de francisation de qualité, accessibles et adaptés aux besoins variés des immigrants doivent être une priorité.

Ces programmes ne doivent pas seulement enseigner la langue, mais aussi favoriser une compréhension mutuelle et une appréciation de la culture québécoise, créant ainsi un sentiment d'appartenance réciproque.

En outre, encourager le dialogue interculturel peut briser les barrières de l'incompréhension et des préjugés. Des initiatives dans les domaines de l'éducation, des arts, du travail et de la vie communautaire, où les franco-

phones et les nouveaux arrivants peuvent se rencontrer et échanger, enrichiront notre tissu social.

Cela aidera non seulement à l'intégration des immigrants, mais renforcera également le français comme langue de cohabitation, d'innovation et d'échange.

En faisant face aux véritables enjeux et en engageant tous les acteurs de la société dans la construction d'un projet linguistique com-



mun, nous pouvons assurer l'avenir du français. Celui-ci doit être perçu non comme un fardeau pour les nouveaux venus, mais comme une richesse à partager, un moyen d'expression et un lien vers l'histoire et la culture d'une société accueillante et dynamique.

 maka.kotto@quebecormedia.com



L'incivilité des automobilistes à Beauport accumule les plaintes

RADIO-CANADA

Les piétons et cyclistes ont peur sur un des tronçons de l'une des plus anciennes routes d'Amérique du Nord. Ils sont nombreux à déplorer le manque de civisme de la part des automobilistes sur l'avenue Royale à Beauport. En 2023, plus de 3000 infractions au code de la sécurité routière ont été transmises à la Ville de Québec pour cette artère.

Les autos passent super vite, la limite est à 40 ici, mais les gens ne roulent jamais à 40. Les gens ne font pas leurs stops. J'ai deux enfants et je me fais couper au stop quand je veux traverser. C'est assez dangereux, je dirais, estime une résidente riveraine de l'avenue, Émilie Harvey, qui a elle-même fait une plainte au 311.

Selon, une autre résidente de la rue, Julie Picard, le phénomène est en hausse dans les dernières années, tant pour le nombre de véhicules qui y circulent que pour la vitesse à laquelle ils roulent. Elle n'est pas surprise de constater le nombre de plaintes.

Imaginez tous les gens qui se plaignent, mais qui ne font pas la démarche auprès de la Ville. C'est un peu la pointe de l'iceberg, avance celle qui est aussi coordonnatrice de l'Association des résidents et amis du site patrimonial de Beauport. Lors de son entrevue, les caméras de Radio-Canada ont d'ailleurs capté de nombreuses entorses au code de la sécurité routière.

C'est sûr que c'est vraiment préoccupant de voir le nombre de plaintes qui sont adressées à la Ville, mais en même temps, c'est une excellente nouvelle que les personnes fassent ces plaintes-là parce que ça va permettre de mieux connaître l'information, remarque pour sa part la présidente de l'organisme Piétons Québec, Jeanne Robin.

Même lorsque le code de la route est suivi par les automobilistes, Émilie Harvey ne se sent pas respectée comme piétonne. Même si elle fait son stop et que j'ai un contact visuel avec le chauffeur, il repart vite, même si je suis encore dans la rue. On dirait un manque de civisme, observe-t-elle.

Face au sentiment d'insécurité, la résidente du secteur dit parfois se rabattre sur le choix de l'auto pour se déplacer,

même lorsque sa destination n'est pas loin. J'habitais en ville avant, je faisais toutes mes commissions à pied, c'est ça que je voudrais faire ici, puis je n'ose pas tant le faire, souligne-t-elle.

Les défis d'une artère patrimoniale

Les premières traces de l'avenue Royale datent de 1669, son premier tronçon portait alors le nom de rue de Beauport. Elle suit une partie du tracé de l'ancien chemin du Roy, la première route qui reliait Saint-Joachim à Montréal en longeant le fleuve Saint-Laurent à l'époque de la Nouvelle-France.

L'artère bordée par nombreuses maisons patrimoniales n'a donc pas été construite selon les considérations actuelles. Elle est particulièrement étroite par secteur, donnant aussi sur des intersections qui offrent peu de visibilité.

La circulation automobile se fait dans les deux sens, mais en contrepartie, soit il n'y a pas de trottoir sur certains segments, soit il est très étroit ou soit il n'est présent que d'un seul côté.

La Ville en réflexion

La Ville de Québec est d'ailleurs elle-même au courant des enjeux de sécurité et de confort sur l'avenue Royale. Des réflexions ont été amorcées sur le réaménagement du tronçon entre le boulevard François-De Laval et le boulevard des Chutes, dans le cadre de son programme de rues conviviales.

En janvier et février, les citoyens étaient invités à répondre à un questionnaire en ligne sur la mobilité active et la sécurité. D'autres activités de participation publique sont à venir en 2024 et en 2025.

Émilie Harvey aimerait tout de même voir des changements à plus court terme. C'est le statu quo pour l'instant, il n'y a rien qui se passe. J'aimerais ça avoir moins peur pour ma famille et pouvoir prendre l'autobus de manière sécuritaire. J'aimerais que la Ville fasse quelque chose, réclame-t-elle.

À plus long terme, elle se permet de rêver d'un jour voir un trottoir des deux côtés et des traverses piétonnes plus sécuritaires et plus visibles.

L'Association des résidents et amis du site patrimonial de Beauport plaide notamment pour l'élargissement des trottoirs et l'installation d'aménagement qui encouragent les automobilistes à réduire leur vitesse. Il y a plusieurs solutions éprouvées, alors on attend que ce réaménagement-là puisse se faire, affirme Julie Picard.

Des souhaits qui rejoignent ce que propose Jeanne Robin pour sécuriser l'avenue, dont l'aménagement de trottoirs traversant, de saillies de trottoirs et d'éclairage des traverses de piéton. Ce sont de mesures qui sont très efficaces et qui en plus améliorent la qualité de vie le long des petites artères, souligne-t-elle.

Assurer la sensibilisation par l'aménagement est vraiment le plus efficace. Avec des rues conçues pour limiter la vitesse, on n'a même pas besoin d'y penser, on va respecter la loi parce que l'aménagement nous

encourage à le faire, ajoute la présidente de Piétons Québec.

Un projet de loi sur la table

Les députés de l'Assemblée nationale se penchent en ce moment notamment sur un projet de loi concernant la sécurité routière. Parmi les mesures proposées, le gouvernement veut multiplier le nombre de radars photo et instaurer une limite de vitesse de 30 km/h aux abords des écoles.

Piétons Québec aurait aimé qu'il aille plus loin, notamment en réduisant la limite par défaut de 50 km/h à 30 km/h, réduisant ainsi de beaucoup les risques de décès ou de blessures graves pour les piétons.

Ce serait 30 km/h sauf là où les municipalités décident d'autoriser une vitesse supérieure, mais ça viendrait avec en contrepartie des aménagements plus sécuritaires avec des traverses apaisées, des îlots refuges et des saillies de trottoirs, indique Jeanne Robin.

Elle propose aussi de rendre les amendes plus chères en fonction du poids et de la grosseur des véhicules pour responsabiliser les conducteurs selon le risque qu'ils représentent.

Avec des informations de Jérémie Camirand et Frédérique Guy

LEDEVOIR

Un an après l'adoption de la loi sur le travail des enfants, quels en sont les effets?

Caroline Plante - La Presse canadienne

Cela fera bientôt un an que la Loi sur l'encadrement du travail des enfants, pilotée par le ministre Jean Boulet, a été adoptée à l'Assemblée nationale. Cette loi a-t-elle atteint ses objectifs ?

« Oui », répond d'emblée M. Boulet en entrevue avec La Presse canadienne dans son bureau au parlement. Il constate une diminution marquée des accidents de travail chez les jeunes.

Rappelons que la loi fixe à 14 ans l'âge minimal pour travailler au Québec, sauf exceptions, et interdit aux jeunes de 14 à 16 ans de travailler plus de 17 heures par semaine pendant l'année scolaire, hormis les congés.

Le ministre s'est donné deux objectifs, soit d'assurer la santé et la sécurité des enfants, en plus de permettre la persévérance scolaire et la réussite éducative.

La loi est entrée en vigueur en deux temps : les employeurs qui faisaient travailler un jeune de moins de 14 ans ont eu 30 jours à partir du 1er juin 2023 pour leur transmettre un avis de cessation d'emploi.

Trois mois plus tard, le 1er septembre, les jeunes âgés entre 14 et 16 ans ont vu leurs heures de travail limitées à 17 par semaine (incluant la fin de semaine) pendant l'année scolaire, hormis les congés.

Du lundi au vendredi, c'est un maximum de 10 heures.

Armé d'un bilan préliminaire, le ministre Boulet affirme que la loi a eu un effet positif sur les jeunes. En 2023, les lésions professionnelles chez les mineurs ont chuté de 19 % par rapport à 2022.

Pour les moins de 14 ans, il s'agit d'une baisse de 33,3 %, et pour les 16 ans et moins, de 17 %.

Si l'on regarde de plus près les mois de juin à décembre 2023, soit les mois qui ont suivi l'adoption de la loi, les chiffres sont encore plus parlants : les moins de 14 ans ont connu une baisse des accidents de travail de 41 %

par rapport à la même période en 2022, et les 16 ans et moins, une baisse de 17 %.

« Je suis très satisfait, déclare Jean Boulet, souriant. Souvenez-vous ce qui nous avait motivé. De 2017 à 2022, il y avait eu une augmentation de 640 % des lésions professionnelles chez les moins de 14 ans, 80 % chez les 16 ans et moins.

« On peut, comme société, être fiers d'avoir contribué à réduire les enjeux de blessures chez les enfants, renchérit-il. On a freiné cette pente ascendante-là. [...] Il faut continuer d'aller dans la même direction. »

En ce qui a trait à la persévérance scolaire, le ministre dit attendre les données du Réseau québécois pour la réussite éducative, qui seront mises à jour cet automne, avant de dégager des conclusions.

582 inspections de conformité

Pour faire appliquer la loi, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST) a effectué 582 inspections de conformité entre juin et décembre 2023.

Dix infractions ont été constatées, dont quatre concernaient l'interdiction de travailler pour un enfant de moins de 14 ans.

Trois étaient en lien avec l'obligation d'obtenir et de conserver le consentement écrit du titulaire de l'autorité parentale pour faire travailler, exceptionnellement, un enfant de moins de 14 ans.

Une infraction a été constatée par rapport au non-respect de l'interdiction de faire travailler un enfant entre 23 h et 6 h ; une autre concernait l'obligation d'inscrire au registre la date de naissance d'un travailleur de moins de 18 ans.

Enfin, une dernière infraction a été rapportée, au sujet d'un enfant qui travaillait plus de 17 heures par semaine ou 10 heures du lundi au vendredi.

La loi prévoit des amendes salées pour les employeurs fautifs : 1200 \$ pour une première infraction et 12 000 \$

en cas de récidive. Sur les 10 infractions, un seul constat a été émis et l'employeur a décidé de le contester.

Le ministre ne s'en cache pas : il y a eu de la « résistance », surtout dans les secteurs de la restauration et du commerce au détail, qui réclamaient plus de flexibilité de la part du gouvernement, notamment afin qu'il permette aux jeunes de moins de 14 ans d'obtenir des dérogations à la pièce.

Toutefois, avec le Comité consultatif du travail et de la main-d'oeuvre, un regroupement d'associations syndicales et patronales, « on avait fait un consensus [...] et ça donne [...] un appui pour résister », dit-il.

Enfants, jouez !

Aux parents qui sont en désaccord avec la loi, car ils préféreraient que leur enfant de 12-13 ans travaille au lieu de s'asseoir devant un écran, le ministre répond qu'il faut inciter les enfants à s'épanouir autrement, par le jeu.

« Il y a des camps d'été, de la lecture, des jeux avec les amis, des activités extérieures. On ne peut pas dire : "Si mon enfant ne travaille pas, il va faire de l'écran", c'est faux. Il faut s'assurer que ton enfant soit bien encadré et ça passe par une multitude d'activités éducatives. Il y en a beaucoup pendant l'été », affirme Jean Boulet.

« C'est aussi une responsabilité des parents de s'assurer que l'enfant fasse des activités qui sont bénéfiques à son développement », insiste-t-il.

Loi perfectible ?

Alors, la loi encadrant le travail des enfants est-elle parfaite comme elle est ? Toutes les lois sont perfectibles, souligne M. Boulet, qui ne peut exclure certaines « adaptations » dans le futur.

« La loi a eu l'effet escompté. En même temps, est-ce qu'elle est perfectible ? On verra au fil des années. [...] On verra à l'adapter le cas échéant. [...] Il va falloir évoluer aussi en tenant compte des changements sociaux. »

Il réfléchit à voix haute à la possibilité que des emplois en intelligence artificielle soient sécuritaires pour les enfants, avant de s'interrompre. « C'est un peu futuriste ce que je dis », lance-t-il.

Lorsque la question lui est posée directement à savoir s'il compte ajouter ou retirer des exceptions, il conclut avec un « non, certainement pas ».

EXCEPTIONS PRÉVUES DANS LA LOI

On compte huit exceptions dans la loi. Ainsi, un jeune de moins de 14 ans peut continuer de travailler comme :

créateur / interprète en production artistique ;

livreur de journaux ;

gardien d'enfants ;

tuteur / aide aux devoirs ;

travailleur dans l'entreprise familiale si elle compte moins de 10 salariés ;

aide-animateur dans un camp de jour / organisme social ou communautaire ;

marqueur dans un organisme sportif à but non lucratif ;

s'il a 12 ans et plus, travailleur dans une entreprise agricole qui compte moins de 10 salariés pour prendre soin des animaux, préparer ou entretenir le sol ou récolter des fruits ou des légumes, s'il s'agit de travaux manuels légers.

La Presse canadienne



« Je veux rester ministre de l'Éducation »

(Lévis) Bernard Drainville rejette l'étiquette d'homme qui a le sens du théâtre. Il est tout au plus un « intense », réplique celui qui a abandonné en 2022 un contrat d'au moins 1,3 million de dollars sur trois ans avec le 98,5FM pour revenir en politique. À ceux dans le réseau scolaire qui en ont assez de son style à l'emporte-pièce et qui prient pour qu'on le change de ministère, il répond faire le vœu de « rester ministre de l'Éducation » jusqu'en 2026.

TEXTE : HUGO PILON-LAROSE

La Presse

PHOTOS : EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE

La Presse

Un peu plus tôt ce mois-ci, *La Presse* a suivi pendant une semaine le ministre de l'Éducation dans tous ses déplacements, de son bureau de circonscription à Lévis, où il a la plus belle vue sur le Château Frontenac, à des visites d'écoles en Beauce et en Chaudière-Appalaches, des réunions à son cabinet du 16^e étage du complexe G à Québec, jusqu'au bureau de François Legault, pour qui il déclare sa loyauté et écarte l'idée d'un jour lui succéder à titre de chef de la Coalition avenir Québec (CAQ).

Sur ce point, le contexte politique actuel est propice aux bruits de couloir. Les caquistes accumulent les mauvais sondages et le premier ministre vient de perdre le whip en chef de son caucus, Eric Lefebvre, qui sera candidat pour les conservateurs fédéraux de Pierre Poilievre. Dans les coulisses, des noms circulent sur l'identité de celles ou de ceux qui s'imaginent prendre le siège du fondateur de la CAQ.

« Je me suis déjà vu premier ministre [...], mais honnêtement, j'ai des aspirations plus réalistes maintenant. J'ai passé mon tour », affirme M. Drainville à son bureau de Lévis, le dos appuyé sur un coussin ergonomique qui le suit partout en raison des maux de dos qu'il traîne avec ses nombreuses heures passées à travailler en voiture.

Dans un peu plus de deux ans, au prochain scrutin général, le ministre caquiste aura 63 ans. Il confirme déjà qu'il veut renouveler son mandat de député, mais dit surtout vouloir servir avec François Legault comme chef. Le premier ministre a plusieurs fois affirmé qu'il serait de la ligne de départ.

Je veux que M. Legault se représente. Je veux gagner avec lui. Et je trouve qu'après 2026, on est rendus loin. J'ai hâte d'être grand-papa. J'ai aussi une femme que j'aime et à un moment donné, on va peut-être vouloir prendre un peu de temps pour nous. En d'autres mots, je n'ai pas cette aspiration.

Bernard Drainville

Des mois éprouvants

Bernard Drainville est à la barre de l'Éducation depuis octobre 2022. La première moitié de son mandat a été difficile. Elle a notamment été marquée par l'importante pénurie d'enseignants qualifiés et de professionnels dans les écoles, puis par l'adoption d'un projet de loi controversé sur la gouvernance scolaire, avec lequel il s'est donné les pouvoirs de nommer et de limoger les directeurs généraux des centres de services scolaires. Le ministre a également traversé une grève historique en éducation qui s'est soldée par le renouvellement in extremis des conventions collectives grâce aux votes serrés des syndiqués, témoignant de leur profonde insatisfaction envers l'état du réseau public.

En parallèle de tous ces enjeux, la personnalité colorée de Bernard Drainville a aussi plus d'une fois fait les manchettes en raison de ses nombreuses sorties émotives pour la défense du troisième lien autoroutier entre Québec et Lévis que son gouvernement a promis, abandonné, puis remis sur la carte. Sur l'internet, des photos de ses grimaces ont été transformées en memes humoristiques, où certains l'ont rebaptisé « Burnout » Drainville.

C'est dans ce contexte que *La Presse* a proposé ce printemps au ministre de l'accompagner une semaine dans ses fonctions, pour observer de près – et sans filtre – sa façon de travailler. Nous avons demandé d'avoir le plus grand accès possible sans compromettre, en contrepartie, la confidentialité de certaines discussions. Bernard Drainville a accepté notre offre, expliquant qu'il souhaitait ouvrir une fenêtre sur le quotidien d'un ministre, lui qui doit maintenant livrer les résultats promis par ses réformes.

« J'aime beaucoup mon travail et je suis de très bonne humeur », assure-t-il. Ses collègues affirment d'ailleurs

que l'énergie n'a jamais flanché au cours des derniers mois. Le matin, vers 5 h 30, il envoie fréquemment des messages vocaux par texto à ses collaborateurs (parfois longs de plus de 20 minutes), dans lesquels il déballe ses idées fraîches sur les enjeux de l'heure pendant qu'il se livre à sa séance quotidienne de tapis roulant.

Mais dans les coulisses, ceux que l'on nomme les « partenaires » du ministère de l'Éducation s'impatientent face à leur ministre, qu'ils accusent de faire à sa tête sans les consulter.



Éviter les icebergs

(Lévis) Quand il entre aux Galeries Chagnon à Lévis, Bernard Drainville discute au « je » et au « tu » avec les citoyens qui l'interpellent familièrement. « L'éducation, c'est un gros Titanic », lui dit spontanément un homme. « C'est un gros paquebot », recadre M. Drainville, souhaitant que ses réformes ne connaissent pas la fin tragique du navire de la White Star Line.

TEXTE : HUGO PILON-LAROSE

La Presse

PHOTOS : EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE

La Presse

En allant dîner avec son équipe dans un centre commercial, le député caquiste prend le pouls des citoyens sur les sujets qui les préoccupent. Les gens lui disent majoritairement qu'ils l'apprécient, mais certains ajoutent qu'ils hésitent à redonner leur appui à la CAQ. En octobre 2022, M. Drainville a gagné son siège avec 48 % des voix. Même si les prochaines élections ne sont pas pour demain, le site de projections électorales Qc125 estime que le Parti québécois a désormais une légère avance dans les intentions de vote.

Après avoir avalé en vitesse une poutine au poulet, qui lui rappelle qu'il doit prendre le temps de mieux manger pour retrouver la forme qu'il a perdue, le ministre se promène dans l'aire de restauration dans l'espoir d'être interpellé, ce qui ne manque pas d'arriver. En amont de ce reportage, *La Presse* a également sondé ceux que l'on appelle les « partenaires » du milieu de l'éducation, qui travaillent chaque semaine de près ou de loin avec le ministre et son entourage. Que pensent-ils du bilan de Bernard Drainville à l'approche du mi-mandat ?

À l'unanimité, les intervenants interpellés ont affirmé qu'ils aimeraient que leur ministre les consulte davantage, plutôt que de les informer d'une décision parfois à 24 heures d'avis. Certains se sont aussi dits exaspérés de ses déclarations maladroites et incendiaires, comme lorsqu'il a dit au micro de Paul Arcand que les classes de maternelle sont « moins exigeantes » ou qu'il a comparé le salaire des députés à celui des profs lors d'une entrevue au journal *Le Devoir*.

Il n'est plus un animateur de radio à donner un spectacle. Sa personnalité est excellente pour être un communicateur dans les médias, mais dans le

contexte qu'il est ministre, je pense qu'il ne mesure pas l'ampleur de certaines sorties ou de ses maladresses.

Une personne qui a accepté de témoigner sans être nommée pour ne pas nuire à ses relations avec le ministre

Un intervenant souhaite aussi avoir un accès plus direct à Bernard Drainville et déplore que le gouvernement ait mis des filtres autour de lui.

« Tu m'as dit que tu passais la semaine avec Bernard Drainville et j'ai failli te demander si tu passais la semaine avec Robert Dupras. C'est son chef de cabinet, mais parfois, on peut se poser la question qui est le ministre de l'Éducation », a affirmé cette source. Une impression partagée par d'autres.

L'homme de l'ombre

Dans son bureau bien ordonné adjacent à celui de Bernard Drainville, la télévision ouverte sur les réseaux d'information, Robert Dupras finalise les détails d'une réunion qu'il tiendra avec le ministre pour préparer la période des questions.

Calme, il affiche l'image d'une personne en contrôle de la situation. M. Dupras reste en retrait de la table où discutent le ministre et ses conseillers, mais il intervient lorsque c'est nécessaire – parfois en opinant simplement de la tête – pour guider le ministre dans ses décisions. Chaque minute compte dans cette journée chargée avant de quitter le 16^e étage du complexe G pour se rendre au parlement.

« Robert, c'est mon bras droit [et] ma personne de confiance », résume M. Drainville, qui voit M. Dupras comme un « contrepoids » plutôt qu'un filtre.

Proche de François Legault – il a travaillé avec lui lorsqu'il était ministre péquiste à l'Éducation et à la Santé, au début des années 2000 –, Robert Dupras a également participé à la fondation de la CAQ, épluchant les CV que le parti recevait. Dans le premier mandat caquiste au gouvernement, en 2018, il a été tour à tour directeur de cabinet de Simon Jolin-Barrette et de Sonia LeBel. Il travaille avec Bernard Drainville depuis sa nomination à l'Éducation, en 2022.

Dans le milieu scolaire, on perçoit l'homme comme étant le principal défenseur de l'idée d'un tableau de bord en éducation, que le ministre a récemment déployé afin de suivre les indicateurs qui mesurent la performance du

réseau. Quand M. Drainville rencontre des intervenants, ces derniers observent qu'il se réfère beaucoup à son chef de cabinet – plus que d'autres ministres – avant de se prononcer sur des sujets.

« Mon rôle est de conseiller le ministre, de le soutenir et de lui apporter mon éclairage sur ce qu'on pense qui est bon ou pas politiquement », résume Robert Dupras.

« Le ministre est très exigeant et veut maîtriser l'ensemble de ses dossiers de A à Z. Il va tout lire et annoter avec ses crayons et ses marqueurs de couleur. Ça veut dire qu'il va poser mille et une questions dans les moindres détails pour pouvoir les argumenter et les défendre. C'est ça, le style Bernard Drainville », ajoute-t-il.



L'écran comme récompense, en maternelle

PATRICK LAGACÉ

La Presse

C'est l'histoire d'une mère qui ne comprend pas trop pourquoi, dans la classe de sa fille, la tablette est utilisée comme « récompense ». En fait, elle ne comprend pas pourquoi la tablette est même présente.

La fille d'Élodie Berthelier est en... maternelle.

Je ne vais pas nommer l'école en question. Je ne vais pas nommer le prof. Je vais leur éviter l'embarras. De toute façon, le problème que je vais décrire transcende ce prof et cette école. Ça démontre à quel point la présence du numérique en classe, dans cette province, relève du Grand N'importe quoi.

Je cite le courriel qu'Élodie Berthelier m'a envoyé : « Ils ont associé tablette et récompense. Chaque jour, un élève-vedette peut jouer à la tablette matin et après-midi. Il a le droit de choisir des amis pour le regarder. La tablette est donc présente tous les jours, matin et après-midi. Les jeux auxquels les enfants jouent sont soi-disant éducatifs (courir sur des rails et éviter de se faire attraper par la police n'a rien d'éducatif, selon moi !). »

M^{me} Berthelier étudie en neuropsychologie. Elle est au fait des études qui montrent qu'il faut limiter au maximum le temps d'écran chez les enfants, à plus forte raison quand ils sont d'âge préscolaire.

Elle a donc décidé de demander des explications à l'école, l'automne dernier. La directrice lui a cité le Plan d'engagement vers la réussite que chaque centre de services scolaire doit produire. Je suis allé le lire : si on y trouve une quelconque justification de l'utilisation de la tablette comme récompense à la maternelle... je ne sais pas lire.

Le prof a d'abord dirigé M^{me} Berthelier vers sa directrice. La mère a insisté auprès du prof, en lui disant qu'au-delà de son opinion à elle, de celle du prof, les faits sont les faits et, « si vous le souhaitez, je peux vous envoyer de nombreuses études sur les effets négatifs des écrans... »

« Les parents ont perdu le contrôle des écrans sur les enfants, a-t-elle ajouté. Ils les visionnent suffisamment chez eux. Le cerveau des jeunes enfants a besoin de vraies expériences et du monde réel pour se développer. En intégrant la tablette au préscolaire et en l'associant à l'élève-vedette, l'école envoie un message contradictoire. J'en connais et j'en vois assez sur le sujet pour malheureusement être déçue et triste que dès l'âge de 5 ans à l'école, l'écran soit présent. Durant deux périodes de jeu libre, chaque jour un enfant perd une opportunité de connexion avec les enfants de sa classe, mais aussi de bouger davantage. »

J'ai lu ça et je me suis dit : *tout est là*.

Tout ce que les spécialistes disent et craignent à propos des tablettes – préoccupations que je relaie dans cette chronique depuis quelques semaines – est résumé de façon splendide par M^{me} Berthelier.

Le besoin qu'ont les enfants de jouer dans le réel, face à face, est essentiel à leur développement. Ce temps de jeu est cannibalisé depuis quelques années par le temps d'écran, ce qui serait néfaste à leur développement cérébral et social. Est-il utile que l'école ajoute au temps passé devant les écrans ?

Le Dr Jean-François Chicoine, pédiatre depuis 40 ans, a livré dans cette chronique un vibrant plaidoyer pour le jeu dans le réel, loin des écrans. Il prescrit même des débranchements à certains enfants !

[Lisez la chronique « Nos vies de fou »](#)

La Société canadienne de pédiatrie a pris position pour une réduction importante du temps d'écran chez les enfants et contre l'utilisation « passive » d'une tablette : un adulte devrait être présent... Tout le contraire de ce qui se passe dans cette classe de maternelle.

L'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) a publié récemment une synthèse (un état des lieux des connaissances scientifiques) qui montre que le numérique n'apporte rien de vraiment positif (tout le

contraire) pour l'apprentissage chez les moins de 25 ans, en contexte éducatif.

Bref, le fait que le numérique devrait être utilisé avec parcimonie chez les enfants, que plus ils sont jeunes, moins ils devraient être exposés à des écrans, tout cela est connu si on se donne la peine de chercher.

Je reviens aux griefs d'Élodie Berthelier. Le prof a fini par envoyer une réponse à son conjoint, où il justifie l'utilisation de la tablette dans sa classe de maternelle. Il a cité 12 raisons.

Les voici, ça vaut la peine de les citer au long :

1. Que l'enfant soit capable de reconnaître des nombres au tableau afin d'accéder au code de la tablette pour avoir accès aux jeux.
2. Que l'enfant soit capable de tenir convenablement la tablette lors des déplacements afin d'éviter un bris de la vitre.
3. Que l'enfant soit capable de monter et de descendre le volume.
4. Que l'élève soit capable de faire des choix de jeux selon ses intérêts ou ce qu'il veut explorer.
5. Que l'enfant soit capable de se choisir un ami pour l'accompagner.
6. Favoriser l'entraide et la socialisation.

7. Que l'enfant soit capable de fermer la tablette après son utilisation afin de ne pas vider la batterie.

8. Augmenter l'estime de soi lorsque l'élève réussit à passer au niveau suivant.

9. Que l'enfant utilise sa créativité dans certains jeux proposés.

10. Que l'enfant apprenne à reconnaître et à tracer avec son doigt les lettres de l'alphabet et les chiffres.

11. Que l'enfant soit capable d'écouter des histoires interactives et de réaliser des défis à la hauteur de ses capacités.

12. Que l'enfant soit capable de s'arrêter lorsque le temps de jeu est terminé alors que sa partie n'est pas terminée.

Tenir convenablement la tablette sans l'échapper ?
Augmenter l'estime de soi par la réussite d'un niveau ?
Se souvenir d'éteindre la tablette ? Être capable de se choisir un ami ?

Ayoye.

J'avoue avoir été soufflé par la vacuité de ces explications. J'ai donc envoyé cette réponse au D^r Chicoine, un expert, pour voir si j'étais dans le champ. Sa réaction : « Il décrit des opérations techniques insignifiantes. Le bout sur le volume comme acquis pédagogique serait un poème s'il ne signifiait pas si bien le four éducatif dans lequel nous nous trouvons. »

Actualités locales

Un élan de générosité pour faire briller des jeunes filles à leur bal

Par Philippe Chabot, Le Soleil

De jeunes filles dans le besoin ont déambulé dans le hall du Centre des Congrès de Lévis, samedi, à la recherche de la robe de bal qui viendra couronner leur parcours scolaire du secondaire. Pas besoin de passer à la caisse, le tout a gracieusement été offert dans un élan de générosité monstre.

Une partie du grand hall du Centre des Congrès de Lévis a été transformée en une immense boutique de robes de bal. Des bénévoles ont joué le rôle des commis de magasin pour aider les participantes à trouver la pièce maîtresse qui les feront briller lors du grand jour. Un moment qu'elles n'oublieront probablement jamais.

Cet événement a été lancé par Marie-Pier Falardeau, propriétaire du Familiprix à Saint-Henri. La pharmacie avait pour objectif de redonner à la population. Mais comment ?

Un membre de l'équipe a alors proposé d'organiser une journée magasinage de bal sans frais pour les adolescentes vivants dans une situation financière difficile. Cette idée a fait l'unanimité.

«On voulait enlever un stress sur ces jeunes filles. Ce n'est pas facile sur le moral lorsqu'elles voient que leur robe n'est pas encore achetée alors que toutes leurs amies l'ont déjà.»

— Marie-Pier Falardeau, propriétaire du Familiprix à Saint-Henri

«C'est aussi un stress financier pour les parents. Ils veulent récompenser les efforts scolaires de leur enfant, mais le stress peut embarquer lorsque le budget est serré avec les dépenses du quotidien», ajoute-t-elle.

Tout le monde a donc mis la main à la pâte à sa façon pour embellir la journée des finissantes. Alors que plusieurs étaient impliqués dans l'organisation du Bal-À-Dons, les autres montaient vaillamment la garde à la pharmacie.

Ensemble, avec la contribution de la population et de diverses entreprises, ils ont mis sur un pied un véritable magasin avec des salles d'essayage. Tout ça en six petites semaines.

L'embaras du choix

Les filles avaient l'embaras du choix. Il y avait près de 400 robes de tous les styles et de toutes les tailles. Elles ont certainement pu y trouver leur compte. D'autant qu'il y a beaucoup plus d'options qu'anticipées.

«On écrivait aux personnes sur Marketplace pour avoir leur robe si elles n'arrivaient pas à les vendre. Mais on ne s'attendait jamais à en recevoir autant», lance Marie-Pier Falardeau.

Des citoyens venaient porter des robes, des sacoches, des souliers et des bijoux. Les magasins embarquaient également. L'organisation a été obligée de mettre sur pied des points de collecte. Les camionnettes des employés de la pharmacie et du centre des congrès n'étaient pas même pas suffisantes pour tout transporter.

«Ce sont des robes qui dormaient dans les garde-robes depuis quelque temps déjà. Il faut dire que la plupart sont presque neuves. Elles ont été portées à peine six heures avant d'être rangées à tout jamais», indique Mme Falardeau.

Cette dernière veut donc leur redonner un autre six heures de vie. Et toutes les robes affichées sont impeccables et propres. Une couturière bénévole était même sur place s'il y avait bris durant l'essayage.

Après avoir soigneusement choisi la robe, les participantes ont eu la chance de l'agencer avec les accessoires de leur choix. Elles ont pour retourner à la maison avec le sourire au visage et plusieurs morceaux sous les bras sans avoir à passer à la caisse.

Trop peu d'inscriptions

Malgré la belle journée organisée pour les jeunes filles, Marie-Pier Falardeau n'a reçu que 25 inscriptions. La problématique n'est pas la générosité des gens, mais bien de trouver les personnes qui pourront en bénéficier.

«On a eu peu de demandes. On espère que la prochaine année soit différente. On aimerait que plus de personnes dans le besoin connaissent cet événement et viennent nous voir», mentionne Mme Falardeau.

L'organisation devra davantage cibler les parents. Plusieurs enfants ne sont pas au courant de la

situation financière familiale et ne sont donc pas portés à s'inscrire à un tel événement.

«Il faudra en effet parler directement avec les parents. Mais en étant pharmaciennes, nous n'avons pas nécessairement les contacts pour les informer de la tenue de cet événement», indique-t-elle.

Une autre édition est déjà prévue à pareille date l'an prochain. Un délai trop serré a obligé l'équipe du Familiprix de Saint-Henri à se concentrer seulement sur les robes de bal cette année. Les garçons pourront toutefois aussi y dénicher de belles trouvailles en 2025.

Actualités locales

Des athlètes bien chaussés grâce à un généreux don

Par Nicolas T. Parent, La Voix de l'Est

La générosité d'une entreprise locale permet à des élèves de pratiquer leur sport favori dans un cadre scolaire à Cowansville. Le programme de football de l'école secondaire Massey-Vanier a mis la main sur une collection de chaussures usagées destinées à de jeunes athlètes dans le besoin.

En tant qu'entraîneur, Alexis Boutet est conscient que certaines personnes, moins nanties, ne peuvent se permettre d'acheter des articles neufs pour la pratique d'un sport. Un simple coup de fil a suffi pour faire la différence. L'Atelier de récup, située rue du Sud, a accepté d'offrir gratuitement un lot de chaussures usagées au programme de football scolaire.

«Nous avons contacté l'entreprise il y a une semaine et nous avons déjà mis la main sur près d'une dizaine de paires de souliers. Elles servent déjà pour quelques jeunes qui fréquentent le programme. Ce n'est qu'un début, puisque les responsables souhaitent offrir d'autres chaussures dès qu'elles seront reçues», explique-t-il.

Les adolescents du secondaire qui tirent profit de la générosité proviennent de tous les niveaux d'étude et de compétition. Évidemment, Alexis Boutet est reconnaissant d'un geste qui permet à ces quelques élèves de fréquenter le programme, de prendre l'air, de découvrir une passion sportive et d'adopter les saines habitudes de vie. «Le geste compte pour beaucoup. Puisque nous-mêmes, nous n'avons pas les moyens d'acheter des souliers à chaque jeune en besoin. Ceux qui n'ont pas la chance en auront désormais et pourront se concentrer, bien chaussés, sur la pratique de leur sport favori», rappelle le jeune Alexis Boutet.

Ce geste est aussi important pour un donateur qui mise sur l'impact positif en termes économique et environnemental. L'Atelier de récup met de l'avant la valorisation et la récupération. Le don, pour le bien de la collectivité, cadre très bien dans sa mission.

Vive popularité

L'année scolaire va bon train et la saison sportive s'annonce plus que prometteuse. Alexis Boutet est l'entraîneur d'une jeune cohorte composée d'étudiants des trois premières années du secondaire. L'ancien élève de l'établissement ne cache pas sa passion et son enthousiasme.

«Nous avons d'excellentes nouvelles au point de vue sportif ! Le programme est en grande santé et il compte sur un nombre record de participants. À mon niveau, nous avons atteint la marque des 45 athlètes et chez les plus vieux, on compte environ 35 jeunes. Une hausse fulgurante, puisqu'il y a trois ans, le programme complet comptait 16 élèves.»

«On voit que le sport revient en force au Québec !»

— Alexis Boutet

Qu'est-ce qui explique ce grand regain de popularité pour le football à l'échelle scolaire et locale ? D'une part, Alexis Boutet vante le travail acharné de son mentor, Yannick Beauchamp.

«En majeure partie, je crois qu'il est à la base de la réussite du programme. En outre, je dirais que le succès des Alouettes et de notre province à la dernière coupe Grey a attiré l'attention du grand public et des jeunes. L'engouement se fait sentir sur le terrain», conclut l'entraîneur.

D'ailleurs, l'entraîneur n'a pas manqué l'occasion de remercier les donateurs sur les réseaux sociaux. La publication a été partagée par de nombreux parents rattachés à l'établissement d'enseignement et au programme sportif.

Chronique |

Le gouvernement gouverne-t-il ?

Par Marie-Claude Lortie, Le Droit

PERSPECTIVE / Le gouvernement du Québec croit-il que les problèmes et les solutions du monde moderne ne sont pas de son ressort ?

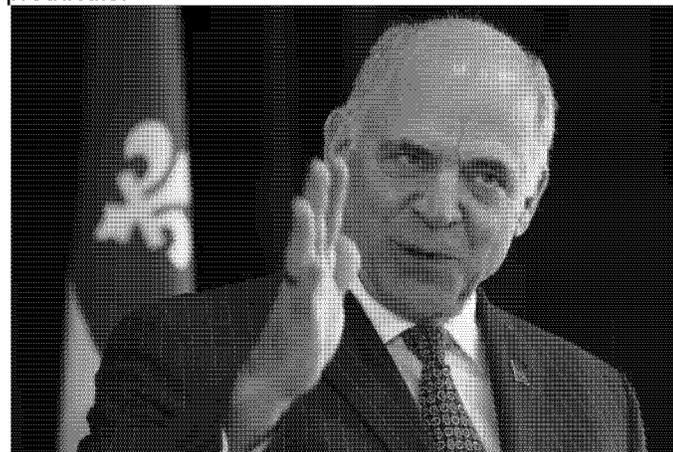
On dirait.

Entendu cette semaine : la ministre des Transports et de la Mobilité durable, Geneviève Guilbault, qui ne trouve pas qu'assurer la vitalité du transport collectif fasse partie de la mission de l'État.

Elle l'a dit mercredi.

Jeudi elle a précisé qu'elle parlait uniquement de la gestion pratico-pratique du transport en commun et que l'État gardait un certain rôle stratégique. Mais l'impact de cet ajout s'est perdu quand le premier ministre François Legault lui-même s'en est mêlé, en traitant les maires et mairesses de quêteux. Dans ce dossier, a-t-on compris, c'est à eux qu'il faut faire porter le blâme des déboires financiers de ces services publics plus essentiels que jamais. Pas à la Coalition avenir Québec.

Cette semaine aussi, le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, a dit que si un écart important de 13 % persiste entre la richesse de l'Ontario et celle du Québec, c'est la faute des Québécois eux-mêmes. «Pas assez productifs.»



Le ministre de l'Économie, Pierre Fitzgibbon, (François Samson/Archives La Presse)

Aussi cette semaine, on a su qu'Hydro-Québec n'estime pas que la gestion des bornes électriques, pour la voiture,

fasse partie de ses responsabilités, comme monopole. La société d'État se prépare à laisser le tout au privé d'ici 2030. Les responsabilités liées au monopole, apparemment, ne concernent pas la garantie d'un accès à des bornes électriques pour ceux habitant dans des régions à faible densité où lesdites bornes pourraient ne pas être rentables et donc intéressantes pour le secteur privé. Avis à ceux qui aimeraient conduire électrique dans ces secteurs.

Et encore cette semaine, il y a eu cette scène surprenante en comité parlementaire à Québec, où talonné par un député de l'Opposition, le libéral André Fortin, le ministre de la Santé Christian Dubé a admis que prendre un rendez-vous avec un médecin est parfois impossible. «Ça arrive régulièrement», a-t-il répondu. La faute à qui, cette fois ? Aux médecins. Apparemment, ils devraient offrir plus de rendez-vous.



Le ministre de la Santé, Christian Dubé, (François Samson/Archives La Presse)

Et puis, il ne faudrait pas oublier cette citation remarquable de l'attachée de presse de la ministre de l'Habitation, France-Élène Duranceau : «Je la ghoste encore ?», en parlant d'une journaliste de La Presse canadienne, qui voulait savoir si la ministre considérait le droit au logement comme un droit individuel fondamental. Semble-t-il qu'il n'y a pas que les ados snobant leurs parents ou les dragueurs goujats des applications romantiques qui «ghostent». Il y a aussi les attachés de

presse du gouvernement caquiste, qui y voient une stratégie professionnelle.

Autre nouvelle qui nous oblige à nous demander ce que fait le gouvernement pour prendre ses responsabilités de gouvernant ?

Le rapport dévastateur de la commissaire au développement durable, déposé jeudi à l'Assemblée nationale.

On y apprend, grosso modo, que le ministère de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation ne fait rien pour protéger le territoire agricole qui est directement menacé par la dégradation des sols, alors que ces terres sont essentielles pour assurer une certaine autonomie alimentaire à la province. Et en plus, le ministère ne fait pas ce travail de sauvegarde et protection, même s'il connaît les menaces réelles depuis des années.



Les ministres de l'Éducation, Bernard Drainville (à gauche), et de l'Alimentation, des Pêches et de l'Agriculture, François Legault (à droite).

Et il ne faudrait surtout pas oublier ce qu'on a appris concernant l'absentéisme scolaire, qui a atteint les 10 % au début d'avril, un taux presque comparable à ce qu'on voyait durant la pandémie. Cette fois, le ministre de l'Éducation Bernard Drainville a blâmé les parents de ces élèves. «Je n'essaie pas de pelleter dans la cour des parents, mais c'est un fait, a dit le ministre. C'est factuel. Les parents ont un rôle à jouer très important.»

Mais que font donc alors les politiciens à Québec de leurs longues semaines, s'ils ne sont finalement pas responsables de régler tous ces problèmes ?

On a beaucoup parlé cette semaine de la réponse de la ministre du Transport et de la Mobilité durable au sujet de l'apparente abdication du rôle du gouvernement provincial dans le développement du transport collectif. Mais c'est un peu partout à travers les ministères, que cette équipe gouvernementale semble laisser couler les jours sans cap, sans gouvernail, sans plan de vol.

Et ce, sans même prendre le temps de répondre aux journalistes !

Pour que le Québec se développe de façon cohérente, moderne et durable, ce n'est pas sur ceux qui ont le pouvoir politique, ni sur leurs plans, qu'il faut compter, nous a-t-on envoyé comme message.

C'est plutôt sur les villes, les médecins, l'entreprise privée, les citoyens productifs, les vérificateurs, sans oublier les parents.

Trouver une solution aux crises en santé, en éducation, en environnement, améliorer notre niveau de vie, notre richesse ? Où avions-nous donc la tête pour penser que nos élus avaient quelque chose à voir là-dedans ?



Les ministres de l'Éducation, Bernard Drainville (à gauche), et de l'Alimentation, des Pêches et de l'Agriculture, François Legault (à droite).

Section Jeunesse Desjardins

Le sac est dans le bac ! : quand l'école est bien plus que les matières scolaires

Par Amélie Houle, Le Nouvelliste

Élodie Moquin, Béatrice Réhel, Antoine Ayotte et Liam Mercier sont peut-être seulement en quatrième année, mais leur dernière année scolaire aura été loin d'être reposante. Ils ont appris à compter, à faire des études de marché, à parler régulièrement en public et à prendre beaucoup de décisions.

Une année scolaire stimulante et créatrice de souvenirs, c'est véritablement ce qu'ont vécu Élodie, Béatrice, Antoine et Liam avec leurs collègues de classe. En moins d'un an, ils sont en quelque sorte devenus de véritables entrepreneurs.

Chaque année, Martin Giguère, l'enseignant de quatrième année de l'école de la Source à Shawinigan, invite ses élèves à mettre sur pied un projet.

«En début d'année, je les lance à la recherche d'un besoin. Cette année, je leur ai dit d'observer autour d'eux, à l'école, à la maison, à l'aréna pour voir ce qu'on pourrait faire pour améliorer le milieu et ils sont revenus avec quatre idées de projet.»

— Martin Giguère, enseignant de quatrième année

L'idée de créer un parcours ludique ou d'aller à la rencontre des aînés était dans les plans, mais c'est finalement le projet de créer des sacs de compost fabriqués à partir de feuilles de journaux recyclés qui a fait son bout de chemin et rallié le plus de passion chez les élèves.

«L'idée c'est pour ne pas que les gens aient toujours à laver leur bac de compost. C'est un besoin, donc si on fait ça, ça va leur simplifier la vie et aussi inciter les gens qui ne compostaient pas. Avec des sacs, ça va être plus facile», précise avec fierté Béatrice.

Ainsi, après une séance constructive de tempête d'idées, l'entreprise *Le sac est dans le bac !* est née.

Et il n'était pas question pour Martin Giguère de prendre toutes les commandes de la nouvelle entreprise de ses élèves. Puisque c'était leur idée, ils devaient s'investir à 100 %.

Étude de marché visant à fixer le coût de leur produit, création du logo de leur entreprise, choix d'un organisme à qui remettre les profits, rédaction d'une lettre destinée aux clients, préparation des commandes, gestion des budgets, ils ont pris part de A à Z au projet.

Apprendre au-delà des matières scolaires

Le français, les mathématiques, les arts plastiques... les 20 élèves de la classe de Martin Giguère en ont peut-être moins fait de manière classique que par les années passées, mais leurs apprentissages, eux, sont plus qu'espérés et surtout plus enrichissants.

«On a réussi à développer des qualités entrepreneuriales, comme la persévérance, l'esprit d'équipe par exemple», précise Béatrice.

Pour Antoine, il était d'ailleurs impensable en début d'année scolaire de devoir faire plusieurs présentations orales devant ses collègues de classe et encore moins devant les autres élèves de l'école. Pourtant, c'est ce qu'il a fait à de multiples reprises et avec enthousiasme au cours des derniers mois.

«Moi, j'ai réussi à développer une de mes plus grandes peurs qui était de devoir parler en public. Et à la fin, quand j'ai vu la tâche de faire un communiqué de presse pour parler aux médias, c'est moi le premier qui a voulu le faire.»

— Antoine Ayotte

«À un moment, il y a eu une situation de communication orale et Antoine m'avait dit qu'il était un peu nerveux, mais je lui ai dit que ça faisait 12 communications orales qu'il faisait depuis le début de l'année. Il a réalisé qu'il était bon et qu'il se sentait à l'aise», ajoute pour sa part son enseignant qui estime avoir été en mesure d'intégrer plusieurs matières scolaires à travers les divers apprentissages reliés à la mise sur pied de l'entreprise.

Des sacs pour la bonne cause

En mettant sur pied cette entreprise, Élodie, Béatrice, Antoine, Liam et les autres élèves de la classe étaient convaincus d'avoir ciblé un problème avec le projet. Toutefois, ils étaient loin de se douter que leur idée ferait fureur aussi rapidement.

Un total de 3800 sacs, c'est en effet l'imposante commande qu'ils ont reçue, à leur plus grand bonheur au cours des derniers mois. De la motivation, ils ont dû en avoir pour arriver à fournir à la demande, puisque l'idée d'abandonner n'était tout simplement pas une option.

«C'était quand même long à faire, on faisait environ 400 sacs par semaine. On en faisait pendant les récréés

aussi, donc on se donnait des petits défis pour se motiver», explique Liam.

Vendus au coût de 40 ¢ l'unité, les sacs ont donc permis de récolter la coquette somme de 1300 \$. Mais qu'allaient faire les élèves avec ce montant?

«On sait que si on gagnait de l'argent pour s'acheter des choses, les gens ne voudraient pas donner, mais en donnant les sous à Opération Enfant Soleil, les gens se disaient qu'en achetant des sacs, ils faisaient un bon geste», conclut Béatrice.

Vous connaissez des élèves qui ont mis sur pied un projet inspirant, écrivez-nous à jeunesse@lenouvelliste.qc.ca

Le transport scolaire du midi sera aboli à la prochaine rentrée scolaire sur la Côte-de-Gaspé

Nelson Sergerie



Le transport scolaire du midi sera aboli à la rentrée scolaire de septembre par le Centre de services scolaire des Chic-Chocs sur la Côte-de-Gaspé.

La décision a été prise à la suite d'une analyse et survient un an après avoir abandonné ce service sur le territoire de la Haute-Gaspésie.

« Il devenait de plus en plus coûteux d'assurer le fonctionnement sans compromettre le service direct à l'élève », explique le directeur général adjoint par intérim, Steven Richard.

La hausse du prix du carburant, le faible nombre d'usagers dans plusieurs véhicules, l'augmentation du coût pour les parents afin d'assurer un service viable ont été des éléments déterminants dans la prise de décision.

« Par exemple, si le centre de services scolaire avait décidé de maintenir le transport du midi, le tarif aurait été de près de 1 200 \$ par utilisateur, ce qui est considérable », d'ajouter M. Richard.

Une exception a été accordée à l'école Saint-Rosaire de Gaspé afin de permettre la réorganisation du service de garde qui connaissait déjà un fort volume d'activités.

Le délai permettra d'augmenter la capacité d'accueil et procéder à l'embauche du personnel nécessaire.

Le sursis est pour un an.

Le transport scolaire du midi n'est pas subventionné par Québec et doit s'autofinancer.

Les frais pour les parents devenaient de plus en plus élevés.

« Comme ce service est non obligatoire et par le fait même, doit s'autofinancer, le CSSCC devait assumer la différence de coûts afin de limiter l'augmentation tarifaire. Il devenait alors difficile de continuer à offrir le service », indique le directeur adjoint par intérim.

Les services de garde seront accessibles et bonifiés dans certains cas, alors que de la surveillance sur l'heure du midi sera également disponible dans certaines écoles.

Cégep | Un programme pour aider les élèves vulnérables du primaire

Alex Drouin



Crédit photo : courtoisie du Cégep de Victoriaville

À l'automne, le Cégep lancera un programme de mentorat visant à soutenir des élèves vulnérables du primaire.

L'École des grands au Cégep de Victoriaville aidera à prévenir le décrochage scolaire et à favoriser la réussite éducative des collégiens qui s'impliquent dans le programme.

Le programme comprend des séances d'aide aux devoirs ainsi que des ateliers d'éveil scientifique et d'introduction à la programmation informatique, dispensés par des étudiants du collégial.

Les activités se dérouleront le samedi matin dans les classes et laboratoires du cégep.

L'école primaire Marguerite-Bourgeoys a été sélectionnée pour le projet qui s'échelonnera à raison de 10 semaines à l'automne et de 10 autres à l'hiver.

La nouvelle école à Boucherville en l'honneur de Marie Aubertin



Photo: Pixabay

Victoria Gagné - FM103,3

La Commission de toponymie de Boucherville recommande en effet au Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP) d'attribuer le nom de Marie Aubertin à la future école primaire située au sud du boulevard de Mortagne.

Cette dernière aurait joué un rôle indéniable dans l'évolution de la société et plus spécifiquement de la communauté bouchervilloise par son implication dans le milieu de l'enseignement, soutient la Commission.

La fille de Jean-Baptiste et de Sophie Aubertin a fait ses premiers pas dans l'enseignement à l'ancienne école du 3e rang à Boucherville, aujourd'hui disparue, au printemps de l'année 1882.

Quelques années plus tard, soit en 1886, l'institutrice est récompensée lors de l'exposition coloniale de Londres pour la qualité exceptionnelle des travaux scolaires de ses élèves.

La Commission suggère ainsi de nommer la future école primaire au parc de Normandie, situé sur la rue De Rouen, en son honneur jugeant que son impact dans l'histoire locale de la Ville mérite d'être souligné.

Mme Aubertin est née le 20 janvier 1862 dans le 4e rang de Boucherville où ses parents exploitaient une ferme.

Elle a ensuite rendu l'âme à l'âge de 71 ans à Montréal, bien qu'elle fût inhumée en terre bouchervilloise.

L'école secondaire Gérard-Filion sonde ses élèves



Photo: FM 103,3

Victoria Gagné - FM103,3

La direction de l'école secondaire Gérard-Filion à Longueuil prévoit passer un questionnaire à ses élèves sur la sécurité et le bien-être dans les écoles (QSVE-BE).

La responsable de l'institution d'enseignement, Marie-Chantal Petitpas, a justement envoyé un courriel aux parents à cet effet dans les derniers jours afin de les prévenir de ce sondage.

Les données recueillies vont notamment servir à un projet de recherche mené sous la direction du professeur François Bowen de l'Université de Montréal.

Il s'agit d'un projet de recherche approuvé par le comité éthique universitaire désigné par la loi.

Ce questionnaire électronique constitue aussi un outil pédagogique mis à la disposition des écoles afin de les guider dans leurs interventions.

Ce dernier a pu être rempli par les élèves au cours d'une période de classe dans la semaine du 22 avril et a été fait de façon complètement anonyme.

Cela va ainsi permettre à l'établissement scolaire de connaître la perception que ses élèves se font sur les sujets en lien avec le projet éducatif dans le but de tenir compte de leur opinion dans les interventions de l'école.

Cette collecte d'information s'inscrit dans le cadre de l'obligation légale des écoles d'évaluer leur Plan de lutte contre la violence.

Nouveaux jours de grève pour les chauffeurs scolaires



Par Johannie Gaudreault



En mai 2022, des chauffeurs d'autobus scolaire avaient manifesté devant le bureau du député. Photo archives

Le Syndicat des chauffeurs scolaires de Pointe-aux-Outardes–CSN a envoyé aujourd'hui un avis de grève au ministère du Travail afin de déclencher une grève de 48 heures le 7 mai.

Rappelons que le 29 janvier, le syndicat avait adopté unanimement, à scrutin secret, un mandat de grève de 20 jours à exercer au moment jugé opportun.

Sans convention collective depuis le 30 juin 2022, le syndicat regroupe 17 membres travaillant pour les Autobus de l'Estuaire inc. Ils desservent environ 300 élèves de Pointe-aux-Outardes, Ragueneau, Chute-aux-Outardes et de Baie-Comeau.

LEDEVOIR

Des leçons du Lab-École

NORMAND BAILLARGEON

BAILLARGEON



Vous le savez sans doute : en 2018, le gouvernement a lancé un organisme à but non lucratif appelé Lab-École. Ses trois dirigeants sont l'architecte Pierre Thibault, le triathlonien Pierre Lavoie et le chef cuisinier Ricardo Larrivée. Ils ont eu envie qu'on échange, et c'est une offre que je ne pouvais pas refuser. J'ai eu raison : ce fut passionnant et instructif.

Un ambitieux projet

La mission du Lab-École est de « repenser l'environnement physique des écoles pour favoriser la réussite et contribuer au bien-être des élèves », et ce, « autour de trois grands piliers » : l'environnement physique ; l'agriculture et l'alimentation scolaires ; un mode de vie physiquement actif. Activité physique, bâtiment, alimentation : est-il nécessaire de dire à quel point l'actualité ne cesse de nous rappeler combien ces sujets sont importants pour l'école et que ça ne va pas trop bien pour chacun d'eux ?

Six ans plus tard, en plus de quelques intéressantes publications, quatre écoles sont terminées (à Québec, à Saguenay, à Maskinongé et à Shefford) et deux sont sur le point de l'être (à Rimouski et à Gatineau). On trouvera des informations sur chacune d'elles sur le site du Lab-École sous l'onglet « Nos Lab-École ».

Activité physique, bâtiment, alimentation : est-il nécessaire de dire à quel point l'actualité ne cesse de nous rappeler combien ces sujets sont importants pour l'école et que ça ne va pas trop bien pour chacun d'eux ?

L'éducation, on le sait, est un sujet complexe et souvent polémique. Coexistent des visions souvent divergentes, voire opposées, de sa nature et de ses finalités. Au total, innover n'est pas toujours facile.

Sur ce plan, je trouve que trois choses que le Lab-École a faites méritent notre attention. Elles concernent la manière dont on a travaillé dans ce projet.

Trois précieuses leçons

La première a été de consulter les personnes et les groupes concernés par ce qui serait décidé (enseignants, enfants, parents, directions d'école et de CSS, citoyens...), de les impliquer dans la vaste conversation qui doit être tenue, puis dans la mise en place de ce qu'on aura décidé. On a aussi, en ce sens, publié des fascicules, des dossiers et des capsules Web.

La deuxième chose est que, malgré ce souci de partage, de discussion et d'implication du plus grand nombre, il n'a pas été question de négliger, ou pire encore de nier, la place de l'expertise. Même s'il arrivait qu'un bon nombre de personnes demandent que l'on serve à l'école une certaine nourriture que la science alimentaire sait être néfaste, ou du moins peu souhaitable, on s'y opposera, Ricardo en tête. Au Lab-École, on a donc consulté et sérieusement pris en compte l'expertise. On a étudié, lu, discuté, on est allés voir ce qui se faisait ici et ailleurs. Et pour la construction des écoles, on a lancé des concours : ici encore, des experts proposent et des experts décident, un peu comme on fait en recherche pour la révision par les pairs.

Mais se peut-il que ce qui est mis en avant ne fonctionne pas malgré tout, ou pas bien, ou du moins pas comme on le souhaitait ?

La troisième chose importante et inspirante que ce projet a mise en place est un processus d'évaluation par des chercheurs, par des experts et des universitaires,

destiné justement à permettre de le savoir. La chose est assez rare pour mériter d'être soulignée.

Alors : est-ce que ce qu'on a proposé et mis en place est efficace pour favoriser la réussite des élèves et contribuer à leur bien-être ? J'ai bien hâte de lire à ce sujet.

Et le curriculum ?

L'école est bien entendu un lieu de socialisation, et y apprendre l'importance de l'activité physique et de bien se nourrir est une composante notoire de cette socialisation et de la préparation à la vie adulte, tout comme il est souhaitable de vivre dans un environnement propice et stimulant.

Mais l'école est aussi, et même avant tout, un lieu où on transmet des savoirs jugés centraux à travers un curriculum dont on a collectivement convenu.

Ce que le Lab-École met en place peut certes favoriser la transmission de ce curriculum et son apprentissage par les élèves. Mais, bien entendu, il ne le définit pas.

Que disent là-dessus les trois maîtres d'oeuvre du Lab-École ? Qu'en disent-ils après des années à circuler dans le milieu, à parler à tant de ses acteurs ?

D'une seule voix, tous trois me disent que le Québec est mûr pour une grande réflexion collective sur l'éducation menée sur le modèle de ce qu'a fait chez nous la commission Parent.

Vous devinez que je m'en suis réjoui.

Mais ils ont également ajouté une chose qui, elle aussi, mérite réflexion, une chose apprise au cours de leur travail. La voici.

Certes, ce curriculum que doit transmettre l'école est mutatis mutandis le même pour tous. Mais on devrait, on doit aussi sérieusement et respectueusement prendre en compte le milieu dans lequel a lieu cette transmission. En ce sens, pour prendre un de leurs exemples, on ne fera pas de copier-coller pour l'architecture des écoles, qui ne devraient pas toutes se ressembler et qui devraient donc être construites en respectant le milieu où elles existent.

Merci, Messieurs, d'avoir partagé tout cela avec nous.

Docteur en philosophie, docteur en éducation et chroniqueur, Normand Baillargeon a écrit, dirigé ou traduit et édité plus de soixante-dix ouvrages.

LE DEVOIR

Découvre le gagnant de la Super Expo-sciences !

LES AS DE L'INFO

Lorsqu'il avait neuf ans, une optométriste a appris à Yohann Abraham Erhart qu'il était daltonien. On lui a alors dit qu'il ne pourrait jamais devenir pilote d'avion. Cinq ans plus tard, cet élève de 2e secondaire a imaginé un système qui pourrait tout changer. Il a d'ailleurs remporté le premier prix de la Super Expo-sciences Hydro-Québec dimanche dernier. Quel est ce projet spécial ? Yohann pourra-t-il un jour piloter un avion ? Nous en parlons avec lui juste ici !

Yohann, peux-tu m'expliquer c'est quoi, le daltonisme ?

Les personnes atteintes de daltonisme ont de la difficulté à distinguer certaines couleurs. On voit les couleurs grâce à des éléments particuliers dans nos yeux, et lorsque quelqu'un est daltonien, c'est parce qu'il lui manque ces éléments ou que ceux-ci ne fonctionnent pas bien. Moi, j'ai de la difficulté à distinguer les couleurs qui contiennent du rouge.

Quelles difficultés une personne atteinte de daltonisme peut-elle rencontrer ?

À l'école, surtout à la maternelle, les enfants qui ne sont pas conscients de leur daltonisme peuvent avoir de la difficulté à apprendre certaines notions, puisque les jeux éducatifs sont souvent basés sur les couleurs. Certaines personnes daltoniennes ont également de la difficulté à distinguer les feux de signalisation.

Peux-tu m'expliquer ton projet ?

Mon projet a pour but de détecter le daltonisme en utilisant les signaux du cerveau. Pour cela, j'utilise ce qu'on appelle des électrodes, que je place sur ma tête à des endroits précis. Les électrodes servent à enregistrer ces signaux. Ensuite, j'observe différentes paires de couleurs, certaines que je peux bien voir et d'autres non. Mon cerveau émet des signaux seulement si j'observe des couleurs que je peux distinguer. Grâce à mon projet, je suis en mesure d'identifier précisément quelles couleurs posent problème et avec quelles couleurs on peut les remplacer. Pour un pilote d'avion daltonien, on pourrait créer un mode sur l'écran d'affichage qui changerait les couleurs. Et qui sait, peut-être que dans 10 ans je pourrais piloter un avion !

Envisages-tu de poursuivre une carrière dans le domaine des sciences ?

Absolument. Je veux étudier dans le domaine des neurosciences et me concentrer sur des projets qui auront un impact significatif.

Une initiative des Coops de l'information soutenue par le gouvernement du Canada.

Marilys Beaudoin

LEDEVOIR

L'école dans l'ombre des écrans

L'écran occupe une place démesurée dans la vie des jeunes, selon la Centrale des syndicats du Québec (CSQ). L'école se retrouve souvent en première ligne pour en gérer les conséquences, sans disposer de directives claires pour agir.

JEAN-FRANÇOIS VENNE

COLLABORATION SPÉCIALE

En 2023, selon l'étude NETendances sur la famille numérique, pas moins de 45 % des adolescents de 13 à 17 ans passaient plus de 15 heures par semaine en moyenne sur Internet. Près de six sur dix y consacraient plus de dix heures hebdomadairement. Chez les plus jeunes (6 à 12 ans), un sur cinq surfait sur la toile pendant plus de 15 heures et un tiers s'y adonnait pendant plus de 10 heures. Ces données augmentent depuis plusieurs années.

« Une grande partie des relations interpersonnelles de ces jeunes se déroulent désormais sur les réseaux sociaux, note le président de la CSQ, Éric Gingras. Or, ces réseaux numériques peuvent donner lieu à du harcèlement, à de la violence, à des problèmes d'estime de soi, à de la dépression, etc. »

L'étude de NETendances indique que les trois quarts des Québécois de 6 à 17 ans possèdent un téléphone intelligent. Ils utilisent massivement YouTube, TikTok et Instagram, leurs trois plateformes préférées. En 2022, le rapport La vie en ligne, de l'organisme HabiloMédias, soutenait que 86 % des enfants de 9 à 11 ans détenaient un compte sur au moins une plateforme qui exige un âge minimal de plus de 13 ans.

Plusieurs études ont montré que la fréquentation des médias sociaux favorisait l'apparition de symptômes de dépression ou de troubles de l'alimentation et fragilisait l'estime de soi. Les jeunes filles sont particulièrement vulnérables à ces effets délétères et sont plus souvent victimes de cyberharcèlement que les garçons.

Pour un meilleur encadrement

Les conséquences de cette situation dans les écoles n'ont rien de virtuel. « Lorsque des conflits éclatent sur les réseaux sociaux, ils débordent bien souvent à l'école, souligne Éric Gingras. Les jeunes qui dépriment

ou dorment peu à cause des réseaux sociaux deviennent plus anxieux et leur performance scolaire s'en ressent. On doit mieux encadrer l'utilisation de ces plateformes. »

En l'absence d'un consensus social plus large, les écoles peinent à proposer des formes d'encadrement qui font l'unanimité. L'exemple du téléphone cellulaire en classe en témoigne. Certains établissements avaient commencé depuis quelques années à en bannir l'utilisation en classe. Or, certains parents s'y opposaient parce qu'ils voulaient pouvoir joindre leur enfant en tout temps.

Depuis le 31 décembre 2023, le gouvernement du Québec interdit les téléphones cellulaires dans les classes des écoles primaires et secondaires publiques, sauf à des fins pédagogiques précises. « Maintenant, les écoles peuvent rappeler aux parents ou aux élèves réfractaires qu'un débat sur le sujet a eu lieu et qu'une directive claire a été donnée », explique Éric Gingras.

Il appelle le gouvernement à organiser une réflexion plus large sur l'encadrement de l'emploi des outils numériques par les jeunes et sur le temps d'écran. Encore récemment, le ministre responsable des Services

sociaux, Lionel Carmant, affirmait que l'utilisation des écrans par les jeunes pourrait même faire l'objet d'une loi.

« Nous ne nous positionnons pas sur la question de savoir s'il faudrait une loi ou pas, tout dépendrait de son contenu, indique Éric Gingras. Cependant, il devient urgent d'expliquer concrètement ce que l'on veut de l'école publique et comment elle doit intervenir dans ce dossier. Son rôle est-il de contrôler ? De sensibiliser ? »

La violence en hausse

Éric Gingras place cette question sous le parapluie plus large de la violence à l'école. Celle-ci augmente depuis plusieurs années. « Ça progresse entre les jeunes, mais aussi de la part des jeunes envers le personnel des écoles », déplore le président.

Les lésions attribuables à la violence physique en milieu de travail dans l'enseignement ont crû de 58 % entre 2019 et 2022, selon la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST). La violence qui provient spécifiquement d'étudiants a explosé de 136 % sur la même période. D'après Éric Gingras, il ne s'agit là que de la pointe de

l'iceberg, puisqu'un grand nombre de ces événements ne sont pas rapportés.

La violence physique (coups, coups de pied, volée de coups, bousculade, pincement, morsure, etc.) serait particulièrement présente dans les écoles primaires, alors que la violence psychologique (menace, harcèlement) serait plus fréquente au secondaire.

« Cette situation aussi exige de procéder à une réflexion en profondeur, estime le syndicaliste. Si on désire vraiment une tolérance zéro envers la violence à l'école, on doit s'assurer que c'est appliqué partout. Beaucoup d'établissements possèdent des codes de vie ou des politiques contre la violence, mais les appliquent peu. »

LEDEVOIR

Continuer à s'unir pour mener les prochains combats en éducation

AURÉLIA CRÉMOUX

COLLABORATION SPÉCIALE

La fin de l'année 2023 s'est achevée après 22 jours de grève pour les enseignants membres de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE). Selon la présidente de l'Alliance des professeures et professeurs de Montréal (APPM), affiliée à la FAE, Catherine Beauvais-St-Pierre, même si cette période a abouti à la signature d'une entente de principe de façon « particulièrement houleuse », elle a surtout été marquée par « l'appui inespéré d'autant de personnes ».

Cartes cadeaux d'épicerie, chocolats et gâteaux, soutien financier et encouragements verbaux ; les grévistes se sont sentis particulièrement soutenus par la population sur les lignes de piquetage, l'automne dernier. Cette mobilisation a d'ailleurs contribué à faire avancer les négociations auprès du gouvernement, selon Mme Beauvais-St-Pierre.

Mais les citoyens n'ont pas été les seuls à apporter leur appui aux enseignants ; plusieurs syndicats, dont celui des Métallos, Unifor ou encore l'Alliance de la fonction publique du Canada, ont fait des dons s'élevant à plusieurs dizaines de milliers de dollars chacun, apportant un soutien non négligeable aux grévistes alors qu'ils étaient privés de salaire.

Un éveil progressif

Selon la présidente de l'APPM, la période de pandémie a permis à la population de réaliser l'ampleur du travail des enseignants. « Les parents ont découvert que ce n'était pas si facile d'enseigner à leurs enfants, précise Mme Beauvais-St-Pierre. Ça a permis une prise de conscience de la place que l'école joue dans le contexte social. »

Ce rôle a de nouveau été mis en lumière lors de la dernière grève, alors que des enfants n'avaient plus accès aux programmes de soutien alimentaire dont ils bénéficiaient habituellement. « Ce n'est pas normal que le bien-être des enfants dépende [principalement] de ce que l'école peut leur offrir comme soutien, déplore Mme Beauvais-St-Pierre. Pas seulement au chapitre de

l'enseignement, mais de tout le reste. » Elle ajoute que cet événement a exacerbé « les failles du filet social ».

Selon la présidente, également enseignante, les « cafouillages » de la rentrée scolaire 2023 ont également « frappé l'imaginaire ». En août dernier, 2000 enseignants manquaient pour pourvoir des postes à temps plein et 3000 autres pour des tâches à temps partiel dans les 1600 écoles où travaillent les membres de la Fédération québécoise des directions d'établissement d'enseignement (FQDE).

La couverture médiatique dont a bénéficié la grève a aussi joué un rôle important dans l'éveil populaire à l'égard des défis que connaît le corps enseignant, ajoute la présidente. Elle constate que cela a permis d'humaniser le rôle de celles et ceux qui travaillent dans les écoles. « Les gens comprennent que les profs n'étaient pas dans la rue juste pour avoir un meilleur salaire et une meilleure retraite, confie l'enseignante. Ils ne sont également plus capables de donner à vos enfants ce qu'ils devraient avoir au quotidien dans leurs classes. »

Alors que les parents devaient travailler pendant que leurs enfants étaient assis à côté d'eux, raconte Mme Beauvais-St-Pierre, les enseignants ont reçu de leur part de nombreux messages de remerciement pour avoir « sacrifié leur salaire pour l'école publique. »

D'autres combats à mener

Même si cette grève s'est conclue par une entente de principe, d'autres luttes demeurent, rappelle la présidente de l'APPM. Cette dernière dénonce notamment la persistance du système d'école à trois vitesses, cette stratification du système québécois composé de classes ordinaires, de programmes sélectifs et d'écoles privées. « On souhaite faire cesser ce fonctionnement-là, dont le gouvernement nie l'existence, afin de créer une école égalitaire, qui donne la chance à tous les élèves de réussir. »

Son organisation veut également intéresser le gouvernement « aux particularités » de l'école publique montréalaise, qui témoignent des inégalités du système à plusieurs vitesses. En effet, les classes des établissements de la métropole sont bien souvent composées d'enfants issus de milieux socio-économiques défavorisés et de jeunes en difficulté, dont certains sont en apprentissage du français.

Elle déplore également « une marchandisation de l'éducation », dont le but principal du système scolaire est de « former des travailleurs, des gens qui vont aller sur le marché du travail et payer des impôts ». « Nous, ce que l'on veut, c'est pouvoir partager des connaissances et former de futurs citoyens », plaide-t-elle.

LEDEVOIR

Les AEP en construction, une bonne affaire ?

PIERRE VALLÉE

COLLABORATION SPÉCIALE

C'est la question que pose la Fédération autonome de l'enseignement (FAE) à propos des nouvelles attestations d'études professionnelles (AEP), mises en place par le présent gouvernement, dans quatre métiers de la construction, soit charpentier-menuisier, ferblantier, frigoriste et opérateur de pelles mécaniques et d'équipements lourds.

« On soulève cette question non pas pour mettre des bâtons dans les roues ni pour opposer le genre de formation qu'est l'AEP puisque ça existe déjà en formation professionnelle, explique Benoît Giguère, vice-président aux relations du travail à la FAE. Ce qui nous inquiète, c'est la précipitation avec laquelle ont été lancées ces quatre AEP. »

D'une part, constate-t-il, cette précipitation n'a pas permis une analyse et une réflexion profondes des besoins et ensuite des moyens à mettre en oeuvre. De plus, déplore-t-il, une partie prenante importante, soit les enseignants des centres de formation professionnelle, n'a pas été mise pleinement à contribution.

« On dirait qu'il s'agit d'une commande du gouvernement au ministère avec comme principal objectif la possibilité d'offrir dès janvier une formation courte afin de livrer sur le marché des travailleurs dès le mois de juin, donc au moment où la construction prend son envol », souligne Benoît Giguère.

Des formations moins qualifiantes

Le gouvernement se dédouane en soulignant qu'il y a déjà beaucoup de nouveaux travailleurs qui entrent dans le domaine de la construction sans formation aucune, c'est-à-dire par le bassin, et que les nouveaux travailleurs avec une AEP auront au moins une certaine formation. En effet, dans le cas où un corps de métier est en sérieuse pénurie, la Commission de la construction du Québec permet l'octroi de certificat de compétence apprenti (CCA) à des postulants sans formation, ce qu'on appelle le « bassin ». Ces apprentis sont pris en charge sur le chantier par un compagnon.

La voie royale pour entrer dans le domaine de la construction demeure cependant, selon Benoît Giguère, l'obtention d'un diplôme en études professionnelles (DEP) auprès d'un centre de formation professionnelle d'un centre de services scolaire (CSS). « La formation offerte par le DEP est approfondie et plutôt complète, avance-t-il. Par exemple, pour le métier d'opérateur d'équipement lourd, l'étudiant aura eu l'occasion de se familiariser avec la panoplie des machineries. Il aura l'occasion d'apprendre le métier dans des conditions qui reproduisent celles d'un chantier. Lorsqu'il arrive sur le marché du travail avec son certificat d'apprenti, il est fin prêt pour assumer les tâches qu'on lui confiera. »

Au contraire, les AEP sont des formations écourtées. À titre d'exemple, le programme en réfrigération au DEP exige une formation de 1800 heures. En AEP, elle tombe à 645 heures. « Avec une formation aussi courte, on est en droit de se demander si ça sera vraiment utile », estime Benoît Giguère.

Trouver des solutions durables

La création de ces quatre nouvelles AEP aura d'abord une incidence sur le personnel enseignant. « Dans le cas d'un module de formation qui est déjà assumé par un de nos enseignants au DEP, si cela coïncide, il pourra intégrer les étudiants dans l'AEP, explique M. Giguère. Mais dans la majorité des cas, il faudra recruter de nouveaux enseignants. Et où les trouvera-t-on ? Directement sur les chantiers. Ils arriveront certes avec une connaissance fine de leur métier, mais sans aucune expérience pédagogique. »

L'arrivée des AEP a aussi un effet sur les CSS. « Pour former un opérateur d'équipements lourds, souligne M. Giguère, il faut d'abord se procurer les machines et disposer d'un terrain adéquat. »

Benoît Giguère constate la pénurie de main-d'oeuvre dans le domaine de la construction et admet que cela exige de trouver des solutions. « Il y en a, des solutions à portée de main, souligne-t-il, mais encore faut-il que le gouvernement consulte sérieusement ceux qui oeuvrent dans le domaine de la formation professionnelle. »

Mais la solution, selon lui, passe essentiellement par la valorisation de la formation professionnelle. « Le gouvernement devrait mettre en place une importante campagne de sensibilisation et de promotion de la

formation professionnelle et pas seulement dans les écoles, mais aussi auprès des parents et du public en général. Ce sont des métiers dont on a besoin et qui mènent à de belles carrières. »



SENSIBILISER ET DÉMYSTIFIER

LOUIS-SAMUEL PERRON
LA PRESSE

« Veux-tu une crème glacée ? », lance Marie-Laurence. Son amie hésite. « Goûtes-y, je l'ai déjà payée », poursuit-elle. L'amie semble accepter à contrecœur. Marie-Laurence se tourne vers la classe de 5e année. « Ça, est-ce que c'est un consentement ? Elle a dit oui. Je ne l'ai pas forcée », demande-t-elle aux élèves.

Les mains se lèvent d'un coup et les réponses fusent dans la classe de madame Amélie. « Tu as insisté ! », lui reproche une jeune fille. « Elle s'est sentie obligée de manger de la crème glacée, alors qu'elle ne voulait pas », renchérit sa voisine de bureau.

« On a fait l'exemple avec la crème glacée, mais quand on parle de gestes de nature intime, ou de touchers, de bisous, ou de se chatouiller, c'est le même principe », explique Marie-Laurence.

Vouloir ou non une crème glacée pour illustrer le consentement sexuel, c'est par de telles mises en scène que Me Marie-Laurence Hébert-Trudeau, coordonnatrice du projet La Cour d'école, aborde ce sujet délicat avec des enfants de 10 et 11 ans.

« Il y a juste vous qui pouvez décider ce que vous faites avec votre corps. Personne d'autre ne peut vous dire quoi faire. On parle de gestes de proximité, de bisous, de câlins, ce genre de choses là », conclut la procureure de la Couronne.

Ce jour-là, à l'École internationale du Vieux-Longueuil, c'est la 12e semaine du programme La Cour d'école. Me Hébert-Trudeau et sa collègue Me Naomi Côté-Laporte, toutes deux procureures aux poursuites criminelles et pénales à Longueuil, échangent avec les enfants pendant une heure.

Peu connu du public, le projet La Cour d'école est implanté au Québec depuis huit ans. Dans la dernière année, 172 procureurs ont présenté des formations dans 50 écoles du Québec au bénéfice de 1594 élèves. La popularité du projet est telle que le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) doit refuser des écoles, faute de procureurs disponibles.

D'octobre à avril, pendant 16 semaines, les procureurs démystifient le système de justice pour adolescents et

sensibilisent les enfants à prendre de bonnes décisions. Ils leur parlent d'intimidation, de gangs de rue, de stéréotypes, de résolution de conflits, etc. Le programme se conclut par un procès simulé dans une vraie salle d'audience d'un palais de justice (voir onglet suivant).

« En 5e année, ils sont assez âgés pour comprendre des concepts somme toute complexes, mais ils ont toujours une perspective positive de l'autorité et des intervenants du système de justice. »

— Me Marie-Laurence Hébert-Trudeau, coordonnatrice du projet La Cour d'école

NE JAMAIS SE SENTIR OBLIGÉ... MÊME AVEC GRAND-MAMAN

Les élèves de madame Amélie écoutent attentivement. Ils sont nombreux à répondre aux questions des deux procureures. Le ton est convivial, malgré le sérieux des sujets. Les procureures évitent les termes trop juridiques, sans infantiliser les jeunes. À la frontière de l'enfance et de l'adolescence, les élèves de madame Amélie sont allumés.

« Qu'est-ce que le consentement ? », leur demande Marie-Laurence.

« On doit demander avant de toucher la personne », répond une élève.

« Sur les réseaux sociaux, tu ne peux publier une photo sans la permission de la personne », lâche une jeune fille.

« Est-ce que ça peut être un acte criminel ? », relance Marie-Laurence. Une question accueillie par un « Oui » unanime des enfants.

« Ça vous est déjà arrivé que votre père ou votre mère vous dise : "Va faire un câlin à grand-papa ou donne un bisou à marraine" ? », soulève Marie-Laurence.

« Oui », répondent les jeunes.

« Aimez-vous toujours ça ? »

« Non ! », s'exclament les élèves.

« On est une nouvelle génération. On va apprendre de nouvelles choses à nos enfants, et on va changer les

façons de faire les choses sur plein, plein, plein de sujets. On fait les choses différemment. C'est toujours correct de s'écouter, de respecter ses limites, ses frontières, peu importe ce que quelqu'un d'autre vous dit », insiste la procureure Marie-Laurence Hébert-Trudeau.

Le message est clair : il ne faut pas se sentir obligé de faire quelque chose pour faire plaisir à quelqu'un d'autre. Même un bisou à grand-maman.

« Vous avez le droit d'avoir des limites », insiste la procureure. Même en contexte familial.

« Ça, ça ne veut pas dire d'être impoli ou d'envoyer promener les gens, vous avez quand même l'obligation de dire "bonjour, grand-maman, merci de nous recevoir, merci pour le cadeau, il est bon, ton ragoût de boulettes" », nuance la procureure, alors qu'un petit farceur lance une blague de boulettes.

Changer les mentalités n'est pas une tâche facile. Mais il est important d'apprendre tôt aux jeunes à mettre leurs limites et à résister à la pression des pairs, selon Me Hébert-Trudeau.

« Il reste un gros travail de prévention. On constate en 2024 un nombre très élevé de dossiers d'agressions sexuelles », affirme la procureure, en entrevue.

Dans la leçon sur les gangs de rue, les enfants doivent réfléchir aux motivations des jeunes à rejoindre un tel groupe pendant une mise en scène.

« On ne veut pas juste leur dire : "Ne fais pas ça, ce n'est pas bien." On veut qu'ils comprennent. »

— Me Marie-Laurence Hébert-Trudeau, coordonnatrice du projet La Cour d'école

La formation sur les dangers des réseaux sociaux résonne particulièrement, alors que des jeunes sont harcelés en ligne 24 heures sur 24. Les cas de leurre sexuel sont aussi fréquents. « Irais-tu seul dans un parc de huit milliards de personnes, sans tes parents ? Non, alors sache comment te protéger », illustre-t-elle aux enfants.

Selon Me Hébert-Trudeau, il n'y a pas de doute que le projet La Cour d'école contribue à diminuer la criminalité.

« Je suis convaincue que chaque jeune, individuellement, bénéficie du projet. Ça a un impact sur son développement et son cheminement futurs », conclut-elle.

**le journal
de montréal**

Quand l'école empire le problème d'intimidation

Une mère lance un cri du coeur pour que le personnel scolaire soit mieux formé

DOMINIQUE SCALI Le Journal de Montréal

Pendant cinq ans, son fils cadet s'est fait battre et ridiculiser par ses camarades. Souvent, l'école n'a fait qu'empirer les choses, dénonce une mère de l'Outaouais qui lance un cri du coeur pour que le personnel soit mieux formé.

« Comment vous expliquez que le harcèlement continue ? » a déjà répondu Renée-Claude Lapointe à un haut placé du milieu scolaire qui lui disait que l'école avait déjà tout ce qu'il fallait pour protéger ses enfants.

Cette mère de quatre enfants de l'Outaouais a lancé une pétition en février dernier après avoir dû retirer ses deux garçons de 10 et 11 ans de l'école où ils se faisaient intimider verbalement et physiquement.

Tous deux sont susceptibles d'être ciblés par d'autres enfants parce qu'ils cumulent plusieurs diagnostics et besoins particuliers.

Afin de les protéger, elle a préféré taire leur nom. Ils ont eux-mêmes suggéré leurs prénoms fictifs pour cet article.

Alias, 10 ans, adore apprendre et se faire des amis, mais il a des défis, notamment sur le plan sensoriel.

Il était en maternelle lorsque des enfants de sa classe se sont mis à quatre pour le tenir pendant qu'on lui donnait des coups de pied dans les parties intimes.

MANGER DE LA TERRE

À un autre moment, des enfants ont maîtrisé le garçon afin de lui faire manger de la terre, peut-on lire dans une plainte envoyée par Mme Lapointe au Protecteur de l'élève cet hiver, sa deuxième en cinq ans.

« La violence extrême, ça venait par vagues », résume-t-elle.

L'école intervenait, la situation se calmait, puis la violence reprenait de plus belle. Les insultes, jambettes, et claques derrière la tête, elles, ne cessaient pas.

« Je n'en veux même pas aux agresseurs [...] L'ennemi, ce n'est pas l'enfant, c'est la dynamique de harcèlement », dit Mme Lapointe, qui est travailleuse sociale et a souvent agi dans des dossiers de harcèlement au travail.

Or, plusieurs interventions de l'école ont alimenté cette dynamique.

Par exemple, au début du primaire, les agresseurs d'Alias ont été rencontrés ensemble, ce qui n'a fait que renforcer leur solidarité contre leur bouc émissaire.

La direction a qualifié l'intimidation vécue de « chamailles d'enfants », rapporte-t-on dans la plainte.

ILS FONT CE QU'ILS PEUVENT

Lorsque son autre fils, Rocky, s'est fait menacer et agresser, on a conclu que le garçon avait des torts au même titre que ses agresseurs... parce qu'il ne portait pas de pantalon de neige, ce qui contrevenait aux consignes.

« Je crois vraiment que les profs et les intervenants avaient à coeur de régler le problème. Ils font ce qu'ils peuvent, insiste Mme Lapointe. Ce n'est pas un manque de volonté, mais un manque de connaissances. »

Pendant toutes ces années, rien n'a réellement été fait pour défaire « le mouvement social » poussant les élèves à intimider Alias, déplore-t-elle.

**le journal
de montréal**

Des mises en demeure pour faire taire les parents

DOMINIQUE SCALI | Le Journal de Montréal

Plusieurs centres de services scolaires (CSS) ont pris l'habitude d'envoyer des mises en demeure aux parents qui dénoncent l'intimidation vécue par leur enfant afin de « les faire taire », rapporte un avocat en droit civil.

« Ça ne se fait pas », critique François-David Bernier, qui remarque que de plus en plus de parents se tournent vers le système judiciaire devant l'incapacité du système scolaire à faire cesser l'intimidation.

Le 23 février, Renée-Claude Lapointe a reçu une mise en demeure de son CSS. Craignant les représailles, elle préfère donc que le nom du CSS ne soit pas publié.

On lui reproche alors de tenir des propos « de nature à porter atteinte à la réputation des employés de l'école », peut-on lire dans le document qu'a pu consulter Le Journal.

À moins que le parent ait été violent avec le personnel ou que l'école possède des preuves accablantes de ce qu'ils avancent, cette façon de « faire taire les chialeux » peut ressembler à une « procédure bâillon », explique Me Bernier.

Pendant ce temps, les parents n'ont à peu près pas de recours au sein du système, sauf le Protecteur de l'élève, qui n'a qu'un pouvoir de recommandation.

ON LUI AVAIT DONNÉ RAISON

En 2021, la Protectrice de l'élève a reconnu dans un rapport que la situation d'Alias [voir texte ci-contre] s'était

dégradée « en raison de ce manque de sensibilisation à la violence et à l'intimidation. Le personnel semblait manquer de support de la part de la direction », conclut-on.

La Protectrice recommandait alors que le personnel et les directions soient mieux formés sur la question.

Mais depuis, cette formation n'a toujours pas eu lieu parce qu'elle « n'est offerte par aucun organisme », arguait la responsable du traitement des plaintes.

« Au lieu de mettre de l'argent à créer la formation, on met de l'argent pour que des avocats attaquent le parent », souligne Mme Lapointe.

La situation de Mme Lapointe est délicate, car elle se présente à la fois comme parent d'élèves et comme experte en matière de harcèlement, ce qui a parfois été perçu comme de l'ingérence par le CSS.

PAS LA SEULE

Or, elle n'est pas la seule à croire qu'il y a un déficit d'expertise sur le sujet dans le réseau.

En général, les plans de lutte contre l'intimidation visent la prévention, mais il y a très peu de détails sur la façon de gérer adéquatement l'intimidation une fois qu'elle est déjà là, remarque Mélanie Laviolette, présidente de la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ).

Des collations dans les écoles pleines de sucre

Héloïse Archambault

Les muffins, jus de fruits ou les fameuses galettes « Pattes d'ours » sont encore bien présentes dans les écoles québécoises : environ 40 % des collations offertes aux élèves qui proviennent de dons sont bourrées de sucre, selon une enquête québécoise publiée l'an dernier.

C'est un sondage réalisé par le collectif Vital (anciennement la Coalition Poids) qui a permis d'y voir un peu plus clair dans la variété d'aliments offerts aux élèves dans les écoles primaires, à la lumière d'un sondage réalisé auprès de 273 intervenants du réseau scolaire.

« On avait des parents qui se plaignaient de dons que certaines écoles recevaient et on a voulu savoir ce qui se passe », indique sa directrice générale, Corinne Voyer.

Les aliments reçus sous forme de dons, provenant d'organismes communautaires, d'épiceries ou d'entreprises, ont été ciblés puisqu'il semble y avoir plus de « laxisme » sur ce plan comparé aux aliments achetés directement par les écoles, explique Mme Voyer.

RICHES EN SUCRE

Résultat : les dons d'aliments étaient présents dans 64 % des écoles qui ont participé à ce sondage, et parmi les collations offertes gratuitement, environ 40 % étaient des produits « ultratransformés riches en sucre » (comme des barres tendres, des desserts, des yogourts sucrés ou du lait au chocolat), ce qui va à l'encontre des orientations en vigueur dans le réseau scolaire.

En plus d'avoir des retombées sur la santé des enfants, le fait que ces collations sucrées soient distribuées à l'école envoie un bien « mauvais message » aux élèves, affirme Mme Voyer.

Par ailleurs, les élèves les plus susceptibles de manger des collations bourrées de sucre sont ceux vivant en milieu défavorisé, où les dons sont les plus fréquents, alors que ce sont souvent eux qui consomment le plus d'aliments peu nutritifs à la maison.

« À mon avis, on nuit à ces élèves, parce qu'on augmente nos écarts de santé », déplore Mme Voyer.

QUELLE QUANTITÉ DE SUCRE PEUT-ON MANGER PAR JOUR ?

Le sucre ne devrait pas dépasser 10 % des besoins énergétiques au quotidien, et idéalement 5 %. Voici les recommandations :

0-2 ans : 0g Jeunes enfants :

15 g à 40 g par jour*, soit de 4 à 10 cuillérées à thé

Enfants et adolescents :

48 g pour un régime de 2000 calories, soit 12 cuillérées à thé

*NDLR : La quantité de sucre recommandée varie selon l'apport énergétique quotidien. Plusieurs facteurs l'influencent : l'âge, le sexe et le niveau d'activité. Les chiffres sont à titre indicatif.

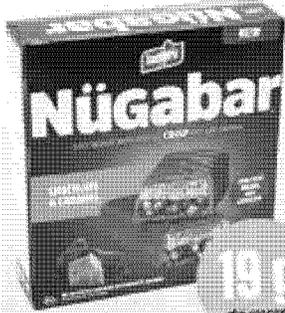
LE JUS NATUREL, C'EST BON ?

Boire un jus de pomme fait ingérer beaucoup plus de sucre que manger une pomme. Le fruit apporte des nutriments, des fibres et un sentiment de satiété. Le jus ne comble aucun besoin nutritionnel.

LA SOLUTION : BOIRE DE L'EAU

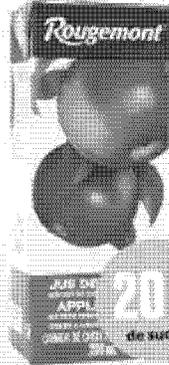
Remplacer les boissons sucrées par de l'eau est un élément crucial pour réduire la consommation de sucre puisqu'elle est bonne pour la santé et gratuite, insistent plusieurs experts.

Les sucres contenus dans les fruits, les légumes et le lait ne sont pas nocifs pour la santé. Or, plusieurs parents seraient surpris de voir la quantité de sucre dans certaines des collations préférées de leurs enfants. Voici quelques exemples :



Barre tendre au chocolat et caramel

19 g
de sucre



Jus de pomme (200 mL)

20 g
de sucre



Collation gelée aux fruits

22 g
de sucre



Yogourt à boire YOP

19 g
de sucre



Lait au chocolat (310 mL)

30 g
de sucre



Canette de Pepsi (355 mL)

Une boisson gazeuse représente 85 % de l'apport quotidien souhaitable (10 cuillères à thé).

41 g
de sucre

**le journal
de montréal**

Drainville et Dubé perpétuent des plans foireux

C'est avec exaspération que j'observe plusieurs citoyens et quelques analystes se pâmer devant les tableaux de bord des ministres de l'Éducation et de la Santé.

Réjeant Parent

Le ministre Roberge aura lui aussi son tableau pour son plan attendu sur la protection de la langue française.

Le gouvernement promeut l'importance d'obtenir des données et veut développer la gestion par résultats dans le secteur public. Les ministres se vantent comme s'ils venaient d'inventer la roue.

Or, le concept de la nouvelle gestion publique par résultats a été introduit dans les années 1990. Quant aux données, on en recueille depuis longtemps. Les ministères s'efforcent de rendre publiques celles qui les font bien paraître et de perdre les plus troublantes dans une multitude de documents qui font disparaître la vue d'ensemble.

On peut déjà prédire que les nouvelles gênantes resteront au fond du tiroir tout en sachant que le procédé nous a menés dans un cul-de-sac !

REDDITION DE COMPTE

J'ai peine à croire que notre mémoire collective oublie si facilement !

François Legault avait introduit les contrats de performance pour les universités alors qu'il était ministre de l'Enseignement supérieur et voulait conditionner les subventions en fonction de leurs progrès.

Il avait également fixé des pourcentages d'amélioration du taux de diplomation pour les commissions scolaires sans plus d'explications sur les objectifs qu'il leur imposait.

Le PLQ avait poursuivi dans la même veine, plus particulièrement avec la ministre Courchesne et son plan sur la réussite éducative. La ministre imposait une obligation de résultats aux commissions scolaires sans leur donner les moyens pour atteindre leurs objectifs.

Pire encore, et toute proportion gardée, les commissions scolaires engageaient plus de cadres que d'élèves et

d'enseignants pour répondre à la reddition de compte souhaitée. Le service direct à l'élève en a pris pour son rhume.

L'Association des directeurs généraux a aussi développé un projet pour obtenir les données en temps réel. Enthousiaste au début, l'aventure s'est terminée sans qu'on sache pourquoi.

Notre réseau scolaire navigue encore à vue, faute d'une réflexion sérieuse et d'un diagnostic conséquent !

FAUSSE ASSURANCE

Le ministre Dubé paraît plus en contrôle. C'est sa principale force, mais la démonstration faite par le député André Fortin montre qu'il sait mieux préserver les apparences et remettre au lendemain ce qui devrait déjà avoir été fait.

Il ne lui manquait sûrement pas de données avec la RAMQ, mais à quoi bon afficher ses carences quand on est ministre ? En sus, on ne se surprend pas des deux ministères qui bloquent l'accès à l'information et qui auront un allié avec le ministre Roberge responsable de l'application de la loi.

Des milliers de Québécois paient une tarification pour avoir accès à un médecin, bien qu'ils paient des impôts pour un accès universel.

Avec la méthode Dubé, l'attente à l'urgence est plus longue, l'attente pour une chirurgie s'étire et la médecine familiale s'évanouit ?



En sur
ministre.

le **journal**
de **québec**

Moins de maternelles 4 ans l'an prochain à Québec

Des écoles manquent d'espace pour accueillir les tout-petits

DAPHNÉE DION-VIENS

Le Journal de Québec

Il y aura moins de classes de maternelle 4 ans dans les écoles de Québec l'an prochain. Des établissements n'ont plus de place pour accueillir les tout-petits, dont une école flambant neuve de Beauport, une situation dénoncée par des parents.

L'école primaire des Grands-bâtisseurs a ouvert ses portes l'automne dernier. Sa classe de maternelle 4 ans devra toutefois fermer l'an prochain, faute d'espace disponible.

Des parents déçus se mobilisent auprès du centre de services scolaire pour contester cette décision. « Ce n'est pas normal qu'une école nouvelle génération n'ait plus de maternelle 4 ans », lance Mariepier Bonneau Boulanger, qui se désole que le plus jeune de ses cinq enfants ne pourra pas fréquenter la même école que ses frères et soeurs l'an prochain.

Il ne s'agit d'ailleurs pas de la seule école neuve dans cette situation, a indiqué récemment le ministre de l'éducation, Bernard Drainville.

« Dans certains cas, j'inaugure une nouvelle école, toute neuve, il devait y avoir des maternelles 4 ans dans l'école et malheureusement il n'y [en] a pas [...] parce qu'il faut scolariser un plus grand nombre d'élèves que prévu » qui sont « dans certains cas des enfants nouvellement arrivés au Québec », a-t-il expliqué lors de l'étude des crédits à l'assemblée nationale.

PLUS D'ÉLÈVES QUE PRÉVU

Au centre de services des Premières-seigneuries, on confirme que le manque de locaux est dû à

l'augmentation du nombre d'inscriptions dans ce secteur, qui « est bien au-delà de ce qui était prévu au moment de déposer la demande de construction », indique sa directrice générale adjointe, Annie Fournier.

L'école était déjà au maximum de sa capacité lors de son ouverture l'automne dernier et d'ici juin, le nombre d'élèves aura encore augmenté de 10 %, selon le centre de services.

L'immigration et aussi l'arrivée de jeunes familles dans le secteur peuvent expliquer la situation, ajoute Mme Fournier, qui rappelle que le réseau scolaire a l'obligation de scolariser en priorité les enfants de 5 à 12 ans, puisque la maternelle 4 ans n'est pas obligatoire.

AILLEURS EN VILLE

Le manque de place est aussi un problème au centre de services scolaire de la Capitale, où le nombre de classes de maternelle 4 ans passera de 47 à 43 l'an prochain.

Le nouveau Lab-école Stadacona et les écoles Dominique-savio, Sainte-odile et JEAN-XXIII ne pourront plus accueillir de tout-petits, indique sa porte-parole, Marieclaire Lavoie.

La situation est similaire au centre de services des Découvreurs, où le nombre de classes de maternelle 4 ans sera aussi réduit en 2024-2025, « en raison du nombre grandissant d'élèves » et de la « disponibilité des locaux ».

Le nombre de classes exactes offertes dans ce centre de services scolaire l'an prochain sera connu vers la mi-juin.

Le Syndicat des enseignants soulève des questions sur l'évacuation de l'École la Maisonnée

Marion Bérubé

Le Syndicat de l'enseignement de l'Estrie soulève des questions sur la gestion de l'intervention qui a mené à l'évacuation de l'école primaire la Maisonnée, à Sherbrooke, mercredi. Les enfants et le personnel ont dû passer plus d'une heure à l'extérieur, sous la pluie, alors que plusieurs n'avaient pas de vêtements chauds.

Élèves et membres du personnel ont d'abord dû évacuer l'école une première fois vers 10 h 30. Ça s'est bien déroulé, on a demandé à tout le monde de sortir le plus rapidement possible, raconte d'emblée le vice-président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie, David Raymond.

La météo a vite joué les trouble-fête. Faut se rappeler qu'à 10 h 30, il y avait de la pluie, il faisait deux ou trois degrés, ce n'était pas chaud, rappelle David Raymond. D'après le syndicat, les jeunes ont pu rentrer dans l'école 45 minutes plus tard, pour ressortir peu de temps après en raison d'une deuxième alarme. C'est vers 11 h 50 qu'on a permis aux gens de retourner à l'école, soutient David Raymond.

Il y a des gens qui ont passé plus d'une heure à l'extérieur, c'était très froid, ils étaient détrempés, ils n'avaient pas nécessairement de linge de rechange, ils ont dû continuer à travailler détrempés.

Une citation de David Raymond, vice-président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie

Vu la situation, le syndicat estime qu'il aurait été préférable de fermer l'école pour l'après-midi et de laisser les élèves rentrer chez eux. Les élèves ont eu froid, ils étaient fatigués, ils étaient stressés, donc ils n'étaient pas nécessairement aptes à recevoir des cours et des leçons, mais il y a aussi des enseignants qui avaient froid, qui étaient fatigués. Eux aussi ont questionné la décision de maintenir l'école ouverte en après-midi, soutient le vice-président du syndicat.

Visiblement, il y a des parents qui se questionnaient aussi, puisque beaucoup ont fait le choix de garder leur enfant à la maison l'après-midi, ajoute David Raymond.

Une note a été envoyée aux parents en milieu d'après-midi pour les informer de l'événement, indique le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke. On l'a fait le plus rapidement possible étant donné qu'il faut s'occuper des élèves en priorité, estime le directeur général Sylvain Racette.

Dans une situation comme hier, toute l'attention est mise sur les élèves pour s'assurer qu'on s'en occupe, qu'on se coordonne, qu'on puisse les mettre rapidement au chaud.

Une citation de Sylvain Racette, directeur général, Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke

Des leçons à tirer

Une rencontre devait être organisée au sein de l'école primaire jeudi pour faire un bilan de l'opération. Pour moi, les éléments qui sont à revoir, c'est l'aspect communication : est-ce qu'on doit communiquer avec les parents plus rapidement? Il y a l'enjeu de communication pour l'autobus. C'est quoi le délai qu'il faut prévoir dans de telles circonstances pour être en mesure de prendre les meilleures décisions? s'interroge le syndicat.

Des autobus de la Société de transport de Sherbrooke devaient en effet venir en renfort pour permettre aux jeunes de se réchauffer, mais ont été annulés puisque l'opération était terminée.

C'est sûr que c'est une force majeure. La particularité de l'école, c'est qu'il n'y a pas d'église ou de bâtiment autour qui permettrait un point de rencontre à l'intérieur, précise David Raymond.

Sylvain Racette souligne de son côté que l'heure de lunch a compliqué la tâche.

On va y penser dans notre post-mortem. Quand on fait nos pratiques, habituellement, on ne fait pas ça sur l'heure du dîner, alors au niveau de l'organisation, c'était moins fluide qu'habituellement, indique-t-il.

Le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke se défend par ailleurs d'avoir gardé l'école ouverte. Fermer apporte aussi de la confusion, parce

que les parents ne sont pas à la maison. Là, il faut rejoindre tout le monde. Il faut se souvenir qu'on est en contact avec les pompiers, et les pompiers nous disent clairement "il n'y a pas un feu dans l'école et la situation va se régler incessamment." On aurait préféré que ce soit 10-15 minutes comme un exercice, mais ça a été plus long, ajoute-t-il.

Les acteurs de la pièce *IMPACT* retournent sur les planches pour sensibiliser les jeunes

Radio-Canada

Près de 2000 finissants du secondaire se sont retrouvés au Théâtre du Palais municipal de La Baie jeudi pour assister à des représentations scolaires de la pièce *IMPACT*, qui vise à sensibiliser la population aux dangers de la conduite avec les facultés affaiblies.

La pièce de théâtre d'intervention, réalisée par le metteur en scène Louis Wauthier et co-créée par le policier de Saguenay Luc Tardif, vise à sensibiliser les jeunes à l'approche de la saison des bals des finissants.

IMPACT se déroule notamment après un accident de voiture et met en scène ses conséquences, en plus de permettre entre autres à des médecins et des infirmiers d'incarner leurs propres rôles.

Des spectateurs touchés

Plusieurs jeunes spectateurs rencontrés par Radio-Canada après des représentations se sont dits touchés par ce qu'ils ont vu.

Tu vois vraiment comment ça se passe dans la tête de tout le monde puis j'ai vraiment trouvé ça... je ne sais pas, je suis encore pognée là, raconte une adolescente, émue.

Ça montre vraiment l'impact que ça a, j'ai trouvé ça très touchant. Honnêtement, j'avais les larmes aux yeux, vraiment. C'était percutant, poursuit sa camarade.

Une implication marquante

Une médecin qui participe à la pièce *IMPACT* depuis plusieurs années, Geneviève Minville, explique que l'intérêt pour y participer a augmenté au fil du temps.

La première année, ça a été difficile d'avoir des gens, les gens ne savaient pas trop à quoi s'attendre. Par la suite ça a été de plus en plus facile et même il y a des années où j'ai été obligée de refuser des gens parce que c'était vraiment intéressant, souligne-t-elle.

Une ambulancière paramédicale ayant un rôle dans la pièce, Alice Potvin, se souvient avoir été marquée quand elle l'a vue étant adolescente.

Même si on est confronté à ça souvent dans notre métier, ça nous revient, ça nous ramène encore à l'importance de ne pas jouer avec ça, les autos et la vitesse, confie-t-elle.

Avec les informations de Simon Roy-Martel

The Gazette

Legault increases pressure on PM over immigration 3

PHILIP AUTHIER PAUTHIER@POSTMEDIA.COM X.COM/PHILIPAUTHIER

Says it's important for Trudeau to make 'a concrete gesture' on commitments

Premier François Legault is calling on Prime Minister Justin Trudeau to make good on a commitment to turn over more powers over immigration to Quebec.

And Legault said he does not share Parti Québécois leader Paul St-pierre's Plamondon's gloomy forecast of Quebec's future in the Canadian federation. He questioned the PQ'S leader's credentials, noting "not so long ago Mr. St-pierre Plamondon was not even a nationalist."

"I respect the opinion of Mr. St-pierre Plamondon but I disagree," Legault said at a news conference following an announcement that the government will create a new national museum of history in the Quebec capital.

"I still think that we can manage, with the federal government, to get more power to better defend our identity."

He then went on to remind Trudeau of commitments he made at a March 14 meeting in Montreal. Legault said Trudeau was open to finding solutions to the growing number of temporary immigrants in Quebec — they now number 560,000 — which are heavily taxing Quebec's health, education and housing systems.

It was after that meeting that Legault said Trudeau was open to discussing the addition of immigration visas on more countries, such as was done recently to make it more difficult for workers from Mexico to come to Canada.

The prime minister expressed openness to discussing the idea of giving Quebec a say on the admission of temporary workers and that some be refused when they seek to renew their permits to work here, Legault said. The premier added Trudeau said he would entertain new rules ensuring more of the workers speak French.

"It doesn't make sense to have 560,000 temporary immigrants. It doesn't make sense," Legault said Thursday, turning up the heat on Trudeau. "We do not have the welcoming capacity (for them) plus 180,000 asylum seekers. Mr. Trudeau said he would look at different ways to transfer power or have a pre-approval by the Quebec government.

"He promised me a new meeting before June 30, so I will wait and see the situation, but right now I'm a bit scared about the situation. It's important that Mr. Trudeau makes a concrete gesture to reduce this number."

Legault, who has made his encounters with the media scarce in the last few weeks, responded as well to a speech St-pierre Plamondon delivered at a party council meeting April 14 in Drummondville.

St-pierre Plamondon painted a gloomy picture of Quebec's future in Canada, accusing the federal government and Trudeau of cooking up a plan to erase Quebec. He said the only solution to save Quebec's language and culture is a referendum on independence, which he promised to hold should he form a government in 2026.

On Thursday, Legault responded by noting St-pierre Plamondon has changed his views many times. He noted St-pierre Plamondon has said that nationalism is not necessarily the solution and the PQ'S approach to selling sovereignty was "childish," because it believes the reason Quebecers are not overwhelmingly in favour of independence is because the movement has not explained its ideas enough.

"He's the one who started quoting my past statements," Legault said Thursday, defending his attacks. "What we need to remember is that not very long ago Mr. St-pierre Plamondon was not even a nationalist. He found being a nationalist was not a good idea."

NEW NATIONAL MUSEUM

Legault made the comments at a news conference to announce the creation of a new national museum of history. It will be housed in the historic Camille-roy wing of the Séminaire de Quebec in Vieux- Québec.

The \$92-million museum will trace the history of Quebec over the last four centuries and is scheduled to open in the spring of 2026. It will be the fourth in the national museum network in Quebec, which includes the Musée national des beaux-arts in Quebec City, the Musée d'art

contemporain in Montreal and the Musée de la civilisation in Quebec City.

Legault said he wants the museum to remind Quebecers of how far they have come as a people.

"My objective, the one I have given myself, is that Quebecers emerge from here saying to themselves, 'I am proud to be a Quebecer,'" a beaming Legault said, clearly pleased to announce some good news after weeks of bad polling news for his government.

With Coalition Avenir Québec MNAS on hand but none from the opposition parties, Legault said the museum will feature stories on Quebec's history and its heroes such as hockey great Maurice Richard, famous writers including Michel Tremblay and Dany Laferrière, and musicians such as the Cowboys Fringants, Céline Dion and Ginette Reno.

He did not mention any anglophone personalities. Asked by a reporter, Legault said there will space for the community, as well, and Indigenous peoples.

"I would see a place for people like Leonard Cohen," Legault said. "Of course it will be part of our history."

The details will be worked out by two advisory committees, one scientific/digital and another historical, which will include respected Quebec historian Éric Bédard.

The new museum replaces the abandoned Espaces bleus museum network which the CAQ government launched in 2021 but was forced to cancel owing to spiralling costs. A total of 17 museums were to have been created.

The Séminaire wing was part of that network and the closest to being completed. Work on three of the 17 other projects will continue but the scopes of the projects will be determined after consultation with local municipal officials.

They include the former convent of the Petites Franciscaines in Baie-saint-paul, the Villa Frédérick-james in Percé and the Vieux-palais d'amos in Amos.

Sherbrooke

L'évacuation de l'école la Maisonnée fera l'objet d'un post mortem

Par Rémi Léonard, La Tribune

«Ça n'a pas été facile cette fois-là», reconnaît le directeur général du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, Sylvain Racette, en parlant de l'évacuation de l'école la Maisonnée survenue mercredi après une alerte incendie.

L'incident s'est avéré mineur et personne n'a été blessé, mais des parents ont émis ensuite plusieurs critiques sur la gestion de la situation. *La Tribune* a pu consulter une plainte qui fait état de nombreux problèmes de communication et de planification dans la démarche d'évacuation.

Évoquant une «tempête parfaite» de plusieurs éléments, M. Racette admet qu'une certaine «confusion» est survenue durant cette journée, d'où la pertinence de procéder à un «*post-mortem* avec toute l'équipe-école» au cours de la semaine prochaine.

Il faut savoir qu'une première alarme a été déclenchée en raison d'une odeur, mais que la situation a rapidement été «déclarée sécuritaire». Une deuxième alarme survenue environ trente minutes plus tard a cependant fait ressortir les élèves dehors, et cette fois pour de bon.

La Tribune a tenté de valider vendredi cette situation auprès du Service de protection contre les incendies de Sherbrooke pour comprendre la séquence des alarmes. Le service des communications de la Ville nous a finalement référé en fin de journée vers le centre de services scolaire.

Longtemps au froid

Les critiques de parents sont en bonne partie portées sur la gestion de la situation en regard des conditions météo. «Nos enfants ont dû être évacués de 10:34 à 11:55. Ces jours-là, la température n'était vraiment pas clémente et il faisait froid. Donc nos enfants ont attendu près de 1 h 30 dehors et ils n'étaient pas habillés convenablement. Je pense à ceux qui étaient à leur

cours d'éducation physique», écrit notamment la mère dans sa plainte.

Sur ce point, M. Racette répond que la situation était jugée mineure par les pompiers.

«Tout portait à croire que ça n'allait pas durer longtemps.»

— Sylvain Racette

Il précise qu'une entente est prévue avec la Société de transport de Sherbrooke pour faire venir des autobus pour abriter les jeunes lorsque les conditions sont défavorables, comme en hiver par exemple. Les responsables étaient toutefois «hésitants» à faire appel à ce service, croyant que les autobus n'auraient pas le temps de se rendre avant que la situation ne soit réglée.

Ironiquement, c'est finalement ce qui s'est produit. «Quand on voyait que ça s'étirait un peu, les autobus ont été appelés, mais ils n'ont pas eu le temps de se rendre», a-t-il rapporté.

«C'est pas si long que ça, 1 h-1 h 15. Ça va vite, le temps qu'on sorte, qu'on se regroupe, que les pompiers arrivent... mais c'est sûr qu'on voudrait que ça soit plus rapide», a-t-il aussi commenté.

Il mentionne également le fait que l'alarme est survenue près de l'heure du dîner, et que des marcheurs sont partis directement à la maison. L'aspect logistique sera assurément «à réfléchir» pour voir comment coordonner les enfants qui quittent, ceux dont les parents viennent les chercher et ceux qui restent en classe.

«On dirait que votre plan d'intervention s'arrête à la même place quand vous effectuez une pratique d'évacuation d'incendie», résume la mère dans son message.

M. Racette confirme avoir reçu cette plainte, qui n'est pas identifiée, mais affirme qu'il s'agit de la seule. «Au début même, les parents étaient très satisfaits», a-t-il indiqué.

Estrie et régions

Près de 200 enseignants ont démissionné en Estrie depuis 2018

Par Lilia Gaulin, La Tribune

Depuis l'année scolaire 2018-2019, 186 enseignants ont quitté leurs fonctions dans les trois centres de services scolaires francophones de la région et à la Commission scolaire Eastern Townships, a appris *La Tribune*.

Ces données ont été obtenues par le biais de demandes d'accès à l'information.

C'est la Commission scolaire Eastern Townships qui présente le plus de démissions dans la région avec un total de 58 depuis 2018-2019. Dans une réponse écrite envoyée à la suite d'une demande d'entrevue, le service des communications de cette commission scolaire évoque que les ressources humaines «ne recueill[ent] pas officiellement de données sur les démissions». Aucune entrevue de départ n'est menée, indique-t-on.

«Étant donné que nous sommes une commission scolaire anglophone et que nous offrons un environnement d'apprentissage bilingue, le langage représente un défi potentiel lors de l'embauche du personnel», ajoutent les communications.

Au Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, 41 enseignants ont remis leur démission depuis 2018-2019. Ce nombre s'élève à 44 au Centre de services scolaire des Hauts-Cantons (CSSHC). Au Centre de services scolaire des Sommets (CSSDS), la demande d'accès à l'information initiale présentait 43 démissions.

Pour les trois centres de services scolaires et la commission scolaire, les données présentées excluent les départs à la retraite

En entrevue téléphonique, le directeur des ressources humaines du CSSDS, Martin Charron, explique que les données ont été révisées puisque certaines personnes sont parfois contraintes de remettre leur démission lorsqu'elles changent de fonction au sein même du CSSDS. M. Charron évoque que, concrètement, les véritables départs s'élèvent plutôt à 35.

Soulignons qu'un enseignant qui remet sa démission ne signifie pas automatiquement que ce dernier n'œuvre plus dans le réseau scolaire. Il peut être contraint de démissionner pour aller enseigner dans un autre centre de services scolaire ou changer de fonction à l'intérieur du centre de services scolaire. Les démissions ne concernent pas non plus des enseignants qui ont décidé de ne pas reprendre un contrat une fois qu'ils en ont terminé un.

Pas surprenant

Aux yeux du président du Syndicat de l'enseignement de l'Estrie (SEE) Richard Bergevin ces chiffres n'ont rien de surprenant. Ils ne sont pas moins alarmants pour autant, selon lui. Il déplore une perte d'expertise et de compétences dans un contexte où la relève se fait rare.

«L'école doit arrêter de prendre en charge les problèmes de la société. L'école n'est pas faite pour réagir à l'actualité. Il faut qu'elle se recentre sur les compétences de base», croit-il.

Participez à la conversationLaissez un commentaire ci-dessous et faites-nous part de votre opinion.

Donald Landry, secrétaire général et directeur du Service des communications du CSSRS, est conscient que le nombre de démissions est en augmentation depuis 2018-2019. Il évoque tout de même que la proportion de démissions est faible au sein de l'organisation, qui compte des milliers d'enseignants.

Selon lui, les démissions d'enseignants titulaires à temps plein sont plutôt rares. «Ça va être plus fréquent des départs en musique ou en anglais au primaire, donne-t-il en exemple. Des gens qui ont des petits contrats, puis qui, finalement, vont peut-être trouver dans leur réseau quelque chose qui est plus intéressant ou plus stable pour eux.»

Le constat est similaire pour le directeur général du CSSHC, Martial Gaudreau. Parmi les démissions à des

Hauts-Cantons, on retrouve sept enseignants non légalement qualifiés, note-t-il. La lourdeur de la tâche est un sujet fréquemment abordé dans les dernières années lors des entrevues de départ.

Aux yeux de M. Landry, les départs ne sont pas attribuables à une cause en particulier à Sherbrooke. «On ne peut pas nécessairement associer ça à un événement ou à une situation en particulier, mais ce qu'on doit dire quand même, c'est qu'il y a des mouvements migratoires d'élèves, mais il y en a aussi un d'enseignants.»

Deux raisons principales expliquent les démissions au CSSDS, selon Martin Charron, soit la réorientation ou des motifs personnels comme un déménagement. «Ce n'est pas parce qu'on a des belles statistiques qu'il faut se tourner les pouces. Si on veut garder les nouvelles enseignantes qui rentrent, les plus jeunes, il faut bien les préparer.» À ses yeux, le CSSDS se positionne bien avec peu de démissions.

Il explique cependant qu'il est difficile pour les centres de services scolaires de dénombrier les personnes avec des contrats qui décident de ne pas revenir l'année suivante. «Si une personne termine l'année et son contrat, elle n'a pas démissionné.»

Instabilité

Les départs d'enseignants engendrent de l'instabilité pour les élèves. «Ça amène, à court terme, des bris de service parce qu'il va y avoir des suppléants temporaires. On a la chance, quand même à Sherbrooke, d'avoir encore un bon bassin [de personnes intéressées ou disponibles], bien qu'il a fondu depuis 5 ou 10 ans», souligne M. Landry.

De manière générale, il explique qu'un délai d'une ou deux semaines peut être nécessaire pour trouver la personne qui prendra le relai à la suite d'un départ.

Martin Charron souligne quant à lui que la possibilité d'offrir des contrats de suppléance à temps plein permet de combler certains départs en cours d'année scolaire.

Pour encadrer les employés, un système de mentorat a été mis en place dans les Centres de services scolaires. Le CSSDS travaille d'ailleurs sur la création d'un nouveau programme d'insertion professionnelle.

Répercussion dans l'école

Les répercussions des démissions peuvent se faire bien sentir sur les autres employés de l'école.

«Quand le centre de services scolaire a de la difficulté à trouver un nouvel enseignant pour la classe ou le groupe, c'est sûr que ç'a un impact sur les [techniciens en éducation spécialisée]. Ils vont souvent devenir l'adulte qui est significatif en attendant que la nouvelle enseignante prenne sa place et ses marques», explique Alexandre Boutin, président du Syndicat du personnel technique et administratif du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke.

Martin Côté, président du Syndicat des professionnelles et des professionnels de l'éducation de l'Estrie (SPPEE-CSQ), explique que les professionnels ont l'embaras du choix au moment de se trouver un emploi puisque de nombreux milieux de travail s'offrent à eux.

Des données gouvernementales, datant du 19 février 2024, illustrent que 8,1% des postes de professionnels scolaires sont à pourvoir dans la région.

Affaires locales

Défi OSEntreprendre Mauricie : les lauréats régionaux dévoilés

Par Sébastien Lacroix, Le Nouvelliste

Cette semaine avaient lieu les deux volets du Gala du Défi OSEntreprendre Mauricie mettant en vedette des entrepreneurs inspirants qui ont passé à l'action et des jeunes qui ont participé à des projets entrepreneuriaux scolaires.

Plus de 125 entrepreneurs et partenaires se sont d'abord réunis au Memphis Cabaret, mercredi, pour souligner la création d'entreprise, la réussite et le faire affaire ensemble. Jeudi, des enseignants et des élèves du primaire, du secondaire et du collégial ont rempli la salle Anaïs-Allard-Rousseau pour le volet scolaire.

La présidente d'honneur de cette 26e édition, Rachel Frigon, qui avait savouré cette reconnaissance régionale l'an dernier, n'a pas manqué de souligner l'importance de croire en soi et de poursuivre ses rêves.

Lors de ces galas, 18 prix de première place régionale ont été remis aux lauréats qui se sont démarqués par leur projet scolaire, la Création d'entreprise, la Réussite inc ou le Faire Affaire ensemble. Ceux-ci représenteront la région au gala national de juin.

Des bourses totalisant près de 25 000 \$ ont été décernées à des jeunes et des entrepreneurs. Fait à noter, ce sont 354 projets entrepreneuriaux scolaires qui ont été déposés à travers la Mauricie, ce qui regroupe 6963 élèves et étudiants.

Les lauréats régionaux sont...

Catégorie Commerce

- Lauréat régional : Petit Aventurier
- 2e place : Le fer à pain

Services aux entreprises

- Lauréat régional : Nomade FPV
- 2e place : Rose Lewis - Adjointe virtuelle

Services aux individus

- Lauréat régional : Mobilité Animale

- 2e place : À Cœur Joie - Maude Goudreault
Exploitation, transformation, production
- Lauréat régional : Rhumerie Grands Charbons
- 2e place : Mountain Coffee Co.
Catégorie Économie sociale
- La Criallerie - communauté créative
Volet Réussite inc.
- Lauréat régional : Rum&Code
Volet Faire affaire ensemble
- Lauréat régional : Rien ne se perd, tout se crée
Coup de cœur Flexipreneur.e
- Le fer à pain
Coup de cœur Lancement d'une entreprise
- Petit Aventurier
Mention spéciale La Ruche
- Mountain Coffee Co.
Coup de cœur Développement durable
- À Cœur Joie - Maude Goudreault
Volet Scolaire
Catégorie Primaire Préscolaire
- Lauréat régional : Mine d'art - École Sainte-Marie - CSS de l'Énergie
- 2e place : Bingo pour petits et GRANDS- École des Bâtisseurs - CSS de l'Énergie
Catégorie Primaire 1er cycle
- Lauréat régional : Des boucles attachantes – La Tuque High School - CSS Central Québec - Région 04

- 2e place : De la variété au petit-déjeuner - École des Phénix - CSS de l'Énergie

Catégorie Primaire 2e cycle

- Lauréat régional : Le sac est dans le bac ! - École de la Source - CSS de l'Énergie

- 2e place : Itinérance et bienveillance - École de l'Envolée - CSS du Chemin-du-Roy

Catégorie Primaire 3e cycle

- Lauréat régional : Choco-Lac - École Lac-à-la-Tortue - CSS de l'Énergie

- 2e place : Création coussins - École La Croisière - Plein Soleil - Primade - CSS de l'Énergie

Primaire - adaptation scolaire

- Lauréat régional : Douceurs chocolatées - École des Phénix - CSS de l'Énergie

Secondaire 1er cycle

- Lauréat régional : Les Forestiers en spectacle - École Notre-Dame-de-l'Assomption - CSS de l'Énergie

- 2e place : Turbo Bolide : La Course Ultime - La Tuque High School - CSS Central Québec - Région 04

Secondaire 2e cycle

- Lauréat régional : Jeune Coop Go Games - École secondaire Paul-Le Jeune - CSS de l'Énergie

- 2e place : Le p'tit garage du Tremplin - École secondaire le Tremplin - CSS du Chemin-du-Roy

Secondaire et éducation des adultes - adaptation scolaire

- Lauréat régional : Les chandelles PSA - École secondaire des Chutes - CSS de l'Énergie

- 2e place : Un p'tit brin de jasette - Académie Les Estacades - CSS du Chemin-du-Roy

Collégial

- Lauréat régional : Asiroté - Sirops | Cocktails créatifs - Cégep de Trois-Rivières

Coup de cœur coopératif

- Le sac est dans le bac ! - École de la Source - CSS de l'Énergie

Mention du jury

- Création coussins - École La Croisière - Plein Soleil - Primade - CSS de l'Énergie

Main-d'oeuvre: 1,4 M\$ pour former 22 soudeurs

PAR STÉPHANE ST-AMOUR | INITIATIVE DE JOURNALISME LOCAL

L'École des métiers spécialisés de Laval s'est vu confier une enveloppe de 1 371 899 \$ pour former ou accroître les compétences de 22 personnes en soudage-montage.

La moitié d'entre elles a déjà amorcé son parcours, alors qu'une seconde cohorte sera constituée au cours des prochains mois, apprend-on dans un communiqué publié le 25 avril par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Besoins criants

«En investissant dans la formation en soudage-montage, on répond directement aux besoins urgents des entreprises de Laval», a déclaré le ministre délégué à l'Économie et ministre responsable de la région de Laval, Christopher Skeete.

Cette initiative est le fruit d'une étroite collaboration entre des entreprises de la région, le Comité sectoriel de la main-d'œuvre dans la fabrication métallique industrielle (PERFORM) et l'École des métiers spécialisés de Laval, laquelle est rattachée au Centre de services scolaire de Laval (CSSL).

Sur le territoire de l'île Jésus, on estime à 90 le nombre de PME qui emploient des soudeurs dans la fabrication métallique industrielle.

Alternance travail-études

Menant à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles (DEP), la formation offerte privilégie la formule alternance travail-études à raison de 1422 heures d'enseignement et de 378 heures de stage en milieu de travail.

Qu'elles souhaitent former des employés déjà en poste ou accueillir des stagiaires, les entreprises sont invitées à communiquer avec l'École des métiers spécialisés de Laval, le plus grand centre de formation professionnelle de la ville-région.

«Nous accueillons avec enthousiasme ce projet qui vient répondre à des besoins importants dans le milieu du soudage à Laval, et ce, tant sur le plan de la formation que sur celui du marché du travail», a fait part le directeur général du CSSL, Yves Michel Volcy.

Puisque les étudiants auront droit à une aide financière durant leur formation, le financement du programme est partagé entre les ministères de l'Emploi et de la Solidarité sociale (780 678 \$) et de l'Éducation (591 221 \$).

Cet investissement de 1,4 M\$ s'inscrit dans le cadre du *Programme de formations de courte durée (COUD)* privilégiant les stages dans les professions prioritaires par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), qui permet aussi bien de former le personnel déjà en poste ou nouvellement embauché que la relève.

Située aux limites de Pont-Viau et Laval-des-Rapides, l'École des métiers spécialisés de Laval (777, ave de Bois-de-Boulogne) est née de la fusion du Centre de formation Compétences-2000 avec le Centre de formation en métallurgie de Laval.

Communiqué (s)

/R E P R I S E -- Avis aux médias - Conférence de presse concernant le tutorat en milieu scolaire/

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur →

29 avr, 2024, 06:00 ET

L'ASSOMPTION, QC, le 28 avril 2024 /CNW/ - Les représentants des médias sont conviés à une conférence de presse au cours de laquelle la ministre de l'Enseignement supérieur, M^{me} Pascale Déry, et le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, procéderont à une annonce concernant le tutorat en milieu scolaire partout au Québec.

Pour l'occasion, ils seront accompagnés du président de la Fondation À deux pas de la réussite, M. Alex Gagné, de M^{me} Josée Mercier, directrice des affaires éducatives de la Fédération des cégeps et de M. Dominique Robert, président-directeur général adjoint de la Fédération des centres de services scolaires du Québec.

Les journalistes qui souhaitent participer à l'annonce doivent s'inscrire au préalable par courriel à relationsmedias@education.gouv.qc.ca avant 11 h 30, le lundi 29 avril. Seuls ceux qui auront reçu une confirmation avec tous les détails de l'annonce, notamment l'adresse exacte où se tiendra l'événement pourront y prendre part.

DATE : Le lundi 29 avril 2024, à 13 heures

Arrivée des médias à compter de 12 h 45

13 h : conférence de presse

13 h 45 : prise d'image dans une école primaire des environs

LIEU : L'Assomption

SOURCE Cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur

Renseignements: Source : Simon Savignac, Directeur des communications et attaché de presse de la ministre de l'Enseignement supérieur, 438 341-2255, simon.savignac@mes.gouv.qc.ca; Antoine De la Durantaye, Directeur des communications, Cabinet du ministre de l'Éducation, 418 558-6039, antoine.deladurantaye@education.gouv.qc.ca; Pour renseignements : Responsable des relations de presse, Ministère de l'Éducation, Ministère de l'Enseignement supérieur, relationsmedias@education.gouv.qc.ca ☎



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE MONTRÉAL

Passion à l'unisson : trois écoles réunies pour un concert mémorable!

29 avril 2024

La Maison symphonique de Montréal sera le théâtre d'une symphonie harmonieuse, le vendredi 3 mai 2024, alors que les jeunes artistes talentueux des programmes spécialisés d'arts et de musique des écoles FACE, Joseph-François-Perrault et Saint-Luc se produiront dans son enceinte prestigieuse, à l'occasion de la deuxième édition de Passion à l'unisson.

Cet événement réunira plus de 500 élèves, tous issus de ces programmes d'exception, mettant en lumière l'excellence et la diversité artistique de chacune des écoles et créant ainsi une synergie de talents émergents.

Sous le signe de la collaboration, ces jeunes instrumentistes, choristes et artistes se sont préparés avec dévouement et passion pour offrir une performance exceptionnelle, témoignant de leur engagement envers la musique et l'art.

- [Cliquez ici pour vous procurer des billets !](#)

Fruits d'un apprentissage pédagogique et d'un engagement indéfectible

Bien au-delà d'un simple concert, cette soirée représente le couronnement d'un apprentissage pédagogique rigoureux et de l'engagement soutenu des enseignantes et enseignants envers la réussite et l'épanouissement artistique de tous les élèves.

Pour les jeunes instrumentistes et choristes, cette représentation est l'aboutissement de mois de travail assidu, une opportunité de mettre en pratique leurs compétences musicales et de partager leur passion avec le public. Quant aux écoles, elles célèbrent avec fierté l'excellence de leurs programmes respectifs, qui ont permis à ces jeunes talents de s'épanouir dans leur domaine artistique.

Les programmes Beaux-Arts de l'école primaire et secondaire FACE, Arts-études, volet musique classique de l'école secondaire Joseph-François-Perrault et Musique-Études de l'école secondaire Saint-Luc offrent à ces élèves une formation complète dans les domaines des arts et de la musique instrumentale et vocale. Ces formations spécifiques favorisent leur créativité, leur sensibilité et leur expression artistique, enrichissant ainsi leur expérience éducative.

Engagement institutionnel pour l'excellence des élèves

Le public aura l'opportunité d'assister à une performance exceptionnelle, où se succéderont les chœurs, les orchestres symphoniques et les ensembles de jazz de chaque école, faisant résonner les murs de la Maison symphonique de Montréal et offrant une expérience inoubliable aux spectatrices et aux spectateurs.

Le Centre de services scolaire de Montréal est fier de célébrer l'excellence artistique de ces élèves des écoles FACE, Joseph-François-Perrault et Saint-Luc, en partenariat avec l'English Montreal School Board.

En offrant différentes possibilités de parcours tels que les programmes Beaux-Arts, Arts-études, volet musique classique et Musique-Études, le Centre de services scolaire de Montréal reconnaît la valeur des chemins uniques que les élèves choisissent de suivre et s'engage à favoriser le développement global de chacune et chacun d'entre eux.

- [Pour en savoir plus, visitez la page web officielle de Passion à l'unisson, accessible en cliquant sur le lien suivant.](#)

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
Une mention OR au provincial pour les élèves du profil guitare du Grand-Coteau

29 avril 2024



Le 15 mars dernier, les élèves du profil guitare de l'école secondaire du Grand-Coteau, accompagnés de leur enseignante, Mme Nathalie Lachance, ont remporté la mention OR dans la catégorie 300, au Musicfest-Québec. L'événement s'est déroulé au Cégep Marie-Victorin à Montréal. Cette mention leur a valu une invitation officielle à participer au Musicfest Canada. Les juges ont beaucoup apprécié la concentration et le jeu de l'ensemble ainsi que le répertoire qu'ils ont interprété.

Après la prestation, Justin Hotte a reçu un méritas musical pour son implication dans sa section et au sein de l'ensemble, pour sa persévérance et son souci de la réussite.

Bravo aux 18 guitaristes pour leur persévérance et le résultat obtenu !

Pour plus d'information



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

Le CSS Marie-Victorin accorde au Groupe CIBS le contrat en vue de l'agrandissement de l'école internationale Lucille-Teasdale

29 avril 2024

Lors de sa plus récente séance tenue le 26 mars dernier, le conseil d'administration du CSS Marie-Victorin a accordé au Groupe CIBS un contrat pour la construction d'un agrandissement à l'école internationale Lucille-Teasdale. Il s'agit d'une étape majeure en vue de la réalisation de ce projet d'envergure, qui est rendu possible grâce à une contribution de plus de 46,5 M\$ de la part du gouvernement du Québec.

Ce nouvel espace, permettant d'accueillir 435 élèves supplémentaires, comprendra 11 salles de classe, 2 studios de performance, une zone dédiée aux présentations artistiques, ainsi que 4 laboratoires alliant créativité et sciences.

Le projet, conçu par la firme d'architecture COEX, inclut notamment une rénovation complète de la piscine existante en vue de la transformer en un plateau sportif polyvalent. Aussi, l'agrandissement comportera plusieurs espaces de collaboration stimulants répartis sur deux étages, favorisant ainsi un environnement propice à l'inspiration et à la créativité. À l'extérieur, une salle de classe en plein air et une zone d'entraînement sportif sont prévues; en plus d'une refonte intégrale du stationnement, du débarcadère, et de l'ajout d'une zone d'attente couverte pour les étudiants, ainsi que des abris-vélos.

Les travaux débiteront ce printemps, à une date qui sera déterminée sous peu. Le centre de services scolaire Marie-Victorin a bien hâte d'effectuer la première pelletée de terre de ce projet d'importance pour la communauté éducative de l'école internationale Lucille-Teasdale, en compagnie de l'ensemble des parties prenantes.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire Marie-Victorin

13, rue Saint-Laurent Est

Longueuil Québec

Canada J4H 4B7

 www.csmv.qc.ca

Le gouvernement du Québec dévoile le Rapport de la consultation publique pour la jeunesse 2023

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet du ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Jeunesse →

26 avr, 2024, 16:00 ET

QUÉBEC, le 26 avril 2024 /CNW/ - Le ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais, M. Mathieu Lacombe, ainsi que son adjoint parlementaire, M. Samuel Poulin, dévoilent aujourd'hui le Rapport de la consultation publique pour la jeunesse 2023.

Réalisé par le Secrétariat à la jeunesse (SAJ), ce document comporte les principaux constats et les idées prédominantes émanant de la consultation menée du 25 septembre au 2 novembre 2023 par les équipes du SAJ. Le Rapport jette les bases en vue de l'élaboration du 3^e plan d'action jeunesse de la Politique québécoise de la jeunesse 2030.

Travailler, vivre, agir : le regard des jeunes sur l'emploi, l'entrepreneuriat, l'environnement, la culture, l'éducation, la santé et la citoyenneté

Dans la sphère de l'emploi, le Rapport met en lumière le désir des jeunes d'équilibrer travail et vie personnelle. En matière d'environnement, les organisations et les jeunes consultés expriment le souhait de participer plus concrètement à la recherche de solutions concrètes aux divers enjeux environnementaux.

De plus, les jeunes soulignent l'importance de promouvoir l'entrepreneuriat et l'esprit d'entreprise dans le milieu scolaire. Du côté de la culture, une demande claire émerge pour une offre culturelle plus accessible.

En éducation, il ressort une volonté d'avoir un milieu scolaire sain, sécuritaire et bienveillant. Quant à la santé, les jeunes considèrent son rôle crucial dans leur épanouissement physique et mental.

Enfin, le Rapport révèle le fort désir de participation citoyenne et d'engagement dans des causes qui leur tiennent à cœur.

Les autres aspirations des jeunes : mobilité, coût de la vie, littératie financière, numérique et intelligence artificielle

Le Rapport permet de cerner d'autres enjeux cruciaux, soulignant entre autres le désir de plusieurs jeunes de vivre une expérience de mobilité, que ce soit dans une autre région du Québec, une autre province canadienne ou à l'étranger.

De plus, les jeunes expriment leur préoccupation face à l'augmentation du coût de la vie et le besoin de renforcer leurs compétences en littératie financière. Les jeunes manifestent également un intérêt croissant pour l'acquisition de connaissances en matière de numérique et d'intelligence artificielle, conscientes et conscients des occasions que ces

deux domaines peuvent offrir, tout en étant sensibles à leurs éventuelles répercussions sur la santé physique et mentale.

Citations

« Je suis heureux de dévoiler aujourd'hui l'aboutissement de la série de consultations menées à l'automne dernier auprès de nos jeunes et des acteurs de la jeunesse. Notre gouvernement s'engage à faire résonner leurs voix afin de construire le Québec de demain. Nous mettrons de l'avant leurs préoccupations par le biais du prochain Plan d'action jeunesse 2025-2030. »

Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Jeunesse

« La voix de nos jeunes est importante et le Rapport dévoilé aujourd'hui nous servira de guide pour l'élaboration des prochains jalons en matière de jeunesse. Bravo à toutes celles et à tous ceux ayant contribué aux consultations qui viennent enrichir nos débats et nos idées. »

Samuel Poulin, adjoint parlementaire du ministre de la Culture et des Communications et adjoint parlementaire du ministre responsable de la Jeunesse

Faits saillants

- Les 15 journées de consultations publiques qui se sont tenues partout au Québec ont permis à quelque 1300 personnes de s'exprimer sur les aspirations, les ambitions ainsi que les besoins qui animent les jeunes Québécoises et Québécois de 12 à 35 ans. Le Secrétariat a également reçu 100 mémoires et 647 personnes sont venues enrichir les débats par le biais du questionnaire en ligne.
- Le Plan d'action jeunesse 2021-2024 a permis des financements gouvernementaux de plus de 300 M\$ sur 3 ans. Plus de 130 initiatives, dont près de 80 nouvelles, ont permis, à terme, de joindre approximativement 500 000 jeunes.
- Le Secrétariat à la jeunesse, c'est aussi plusieurs initiatives pour soutenir la jeunesse :
 - un programme d'aide financière pour les infrastructures jeunesse, permettant le financement de projets d'amélioration des services aux jeunes de 15 à 29 ans partout au Québec;
 - la création d'une Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec, rassemblant des chercheuses et des chercheurs ainsi que des intervenantes et des intervenants, pour permettre de mieux comprendre les réalités des jeunes et orienter les actions gouvernementales;
 - un renforcement des actions auprès des jeunes autochtones, soutenant les nouvelles stratégies jeunesse développées par ces communautés;
 - le Fonds Mille et UN pour la jeunesse, en partenariat avec La Ruche, favorisant le financement participatif et le soutien gouvernemental pour propulser des initiatives jeunesse à travers le Québec;
 - le soutien des programmes de mobilité pour les jeunes de 18 à 35 ans, à l'international et au Canada, par le Service de l'action jeunesse;
 - les prix Reconnaissance jeunesse, récompensant les jeunes pour leurs actions remarquables et mettant de l'avant l'engagement exceptionnel d'acteurs en faveur de la jeunesse québécoise.

Liens connexes

- [Rapport de la consultation publique pour la jeunesse 2023](#)
- [Je suis le Québec, le Québec c'est nous : plan d'action jeunesse 2021-2024](#)
- [Politique québécoise de la jeunesse 2030](#)

Suivez le ***Secrétariat à la jeunesse dans les médias sociaux*** @SAJQC.

SOURCE Cabinet du ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Jeunesse

Renseignements: Source : Amelia Benattia, Attachée de presse, Cabinet du ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais, 514 294-2806, amelia.benattia@mcc.gouv.qc.ca; Information : Équipe des relations médias, Ministère de la Culture et des Communications, 418 380-2388, medias@mcc.gouv.qc.ca



OUTAOUAIS

Les centres de services scolaires et commission scolaire de la région de l'Outaouais célèbrent les progrès significatifs en matière de réussite scolaire

29 avril 2024

Les centres de services scolaires de la région de l'Outaouais, incluant le Centre de services scolaire des Draveurs, des Portages-de-l'Outaouais, au Cœur-des-Vallées, des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ainsi que la Commission scolaire Western Québec, sont fiers d'annoncer les récents succès et améliorations remarquables enregistrés dans le domaine de la réussite scolaire au cours des dernières années.

Grâce à une série d'initiatives stratégiques et à une collaboration soutenue entre tous les acteurs impliqués, nous avons constaté une amélioration notable dans plusieurs indicateurs clés, démontrant ainsi notre engagement indéfectible envers l'éducation et le bien-être des élèves de la région.

Parmi les avancées les plus significatives, nous tenons à souligner la progression remarquable du taux de diplomation et de qualification au secondaire sur une période de sept ans. En 2020, le taux se situait à 74,6 % pour l'Outaouais. En 2023, ce taux a augmenté à 81,1 % pour l'Outaouais. Cette progression de 6,5 % en seulement trois ans pour l'Outaouais est une réussite indéniable.

Nous sommes extrêmement encouragés par ces résultats qui témoignent de l'efficacité des efforts collectifs déployés pour soutenir nos élèves dans leur parcours éducatif. Ces progrès sont le fruit d'une collaboration étroite entre les écoles, les familles, les intervenants communautaires et nos équipes éducatives dévouées.

Nous sommes également conscients qu'il reste encore beaucoup à faire pour garantir que chaque élève de la région de l'Outaouais puisse atteindre la diplomation. La mobilisation pour la réussite scolaire demeure un enjeu crucial sur lequel nous continuerons de concentrer nos efforts avec détermination et engagement.

Nous tenons à exprimer notre gratitude envers tous ceux qui ont contribué à ces réalisations, et nous restons résolument engagés à travailler ensemble pour offrir à chaque élève les meilleures chances de succès.

Pour plus d'information



Centre de services scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

331, rue du Couvent

Maniwaki Québec

Canada J9E 1H5

 www.cshbo.qc.ca

Un plan audacieux de 603 M\$ pour inverser le déclin du français au Québec

NOUVELLES FOURNIES PAR

Cabinet du ministre de la Langue française →

28 avr, 2024, 11:00 ET

QUÉBEC, le 28 avril 2024 /CNW/ - C'est dans le but de freiner, d'arrêter, puis d'inverser le déclin du français au Québec que le Groupe d'action pour l'avenir de la langue française, composé de Jean-François Roberge, ministre de la Langue française, Christine Fréchette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications, Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur, Bernard Drainville, ministre de l'Éducation, et Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, dévoile aujourd'hui son *Plan pour la langue française*.

Le Groupe témoigne ainsi de la ferme volonté du gouvernement de redresser la situation, à la suite notamment de récentes études de l'Office québécois de la langue française (OQLF) faisant état d'une baisse de l'utilisation du français dans différentes sphères de la société québécoise.

Le Plan tient compte des cinq principales tendances qui ont eu, au cours des dernières années, le plus d'incidence sur la vitalité du français au Québec : la croissance et le profil linguistique de la population immigrante, l'hégémonie des plateformes numériques majoritairement anglophones, la fréquentation d'établissements d'enseignement supérieur anglophones, le faible niveau de maîtrise du français des élèves et des étudiants et l'état de la mobilisation sociale à l'égard de la vitalité de la langue française. Dans la foulée de ces tendances, il identifie neuf priorités gouvernementales :

1. Effectuer annuellement le suivi des indicateurs de la situation linguistique au Québec.
2. Augmenter le pourcentage de personnes issues de l'immigration économique connaissant le français.
3. Accélérer l'obtention de la résidence permanente pour les étudiants internationaux diplômés de programmes francophones.
4. Augmenter la francisation des travailleurs étrangers temporaires et des demandeurs d'asile.
5. Augmenter l'offre culturelle francophone et son accessibilité.
6. Augmenter la disponibilité et la mise en valeur des produits francophones dans l'environnement numérique.
7. Attirer et retenir un plus grand nombre d'étudiants internationaux francophones et francotropes.
8. Améliorer la maîtrise du français des élèves et des étudiants québécois.
9. Renforcer l'attachement des Québécoises et des Québécois à la langue française et favoriser son rayonnement.

De ces neuf priorités découlent 21 mesures déjà mises en œuvre ou qui seront déployées au cours des prochains mois pour assurer l'avenir de la langue française. Des investissements de 603 M\$ sur une période de cinq ans permettront de mettre en œuvre les priorités et les mesures présentées dans ce plan. La mise en œuvre de ces actions démontre l'engagement du gouvernement pour s'assurer que le français reste bien vivant au Québec. Elles seront portées à la fois par les ministères et organismes, les partenaires publics et privés et les membres de la société civile.

Rappelons que les travaux du Groupe d'action pour l'avenir de la langue française ont déjà mené le gouvernement à poser des gestes concrets pour contrer le déclin du français :

- Connaissance du français devenue obligatoire pour tous les immigrants économiques permanents;
- Annonce d'une exigence du français pour les travailleurs temporaires;
- Nouvelles mesures concernant la tarification s'appliquant aux étudiants non québécois dans le but, notamment, de renforcer le réseau universitaire francophone;
- Développement des compétences en français de 80 % des étudiants hors Québec inscrits dans un programme de premier cycle qui fréquentent les universités anglophones;
- Valorisation du français à l'école;
- Formation d'un groupe d'experts pour un meilleur rayonnement de la culture québécoise et de la langue française sur les plateformes numériques;
- Signature d'une déclaration commune du premier ministre de la République française, Gabriel Attal, et du premier ministre du Québec, François Legault, pour réaffirmer la priorité accordée à la promotion et à la protection de la langue française.

Un suivi annuel de la situation linguistique

Avec l'objectif de suivre avec précision la situation linguistique du Québec, le gouvernement a par ailleurs mandaté l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) pour mettre en place un tableau de bord permettant de suivre de l'évolution de certains indicateurs de la situation linguistique au Québec. Les indicateurs traiteront notamment de la langue utilisée dans l'espace public et au travail, de la langue de consommation des produits culturels, de même que de la langue parlée par les immigrants et par les étudiants étrangers. L'ISQ mènera les travaux requis pour réaliser les enquêtes et produire les statistiques, le tout en collaboration avec l'OQLF et le ministère de la Langue française. Le tableau de bord permettra au gouvernement de suivre de près la situation linguistique et de déployer au besoin d'autres actions et mesures pour inverser le déclin du français au Québec.

Citations :

« Bien que la langue française constitue le socle de notre histoire, de notre identité et de notre culture, tous les indicateurs pointent vers un déclin de plus en plus prononcé du fait français au Québec. Je suis très fier du plan que nous présentons aujourd'hui. C'est un pas important vers une meilleure protection et valorisation de notre langue commune. Il constitue une feuille de route transversale pour le gouvernement. Ce plan, ce n'est pas une finalité, c'est la continuité d'une grande offensive du gouvernement du Québec pour assurer la vitalité du français

au Québec. D'ailleurs, d'autres actions et mesures seront déployées par le gouvernement au fil des mois. Nous ferons tout ce qu'il faut pour freiner, arrêter et renverser la tendance au déclin du français. Parce qu'au Québec, l'avenir s'écrit en français. »

M. Jean-François Roberge, ministre de la Langue française

« Le Québec a toujours été une terre d'accueil ouverte et inclusive. Nous pouvons en être fiers. Cependant, il faut reconnaître que l'immigration apporte son lot de défis pour la pérennité de la langue française. En soutenant la francisation des personnes immigrantes et en ciblant une immigration francophone et francotrope, nous aidons non seulement à l'essor du français sur notre territoire, mais nous leur offrons également un excellent moyen de mieux comprendre notre culture et de participer pleinement à notre société. »

M^{me} Christine Fréchette, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

« Nous devons agir pour favoriser et promouvoir la culture en français dès le plus jeune âge, et continuer de le faire auprès de nos adolescentes et adolescents et de nos jeunes adultes. Lire, regarder, écouter, s'émouvoir en français, c'est permettre à notre riche culture québécoise francophone de vivre. Nous poserons des actions pour la faire rayonner sous toutes ses formes. J'ai d'ailleurs pour ambition de déposer un projet de loi portant sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans un contexte numérique. »

M. Mathieu Lacombe, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Jeunesse

« Nous avons posé un geste fort en annonçant des changements aux frais de scolarité pour les étudiants non québécois. Cette mesure aura des impacts positifs sur la fréquentation des universités francophones et j'en suis très fière. Il est démontré qu'étudier dans une langue incite à travailler dans cette même langue. Ainsi, en exigeant des efforts visant le développement de compétences en français des étudiants hors Québec qui fréquentent nos universités anglophones, on vient les encourager à choisir notre langue commune non seulement pour apprendre, mais aussi pour vivre et travailler en français. »

M^{me} Pascale Déry, ministre de l'Enseignement supérieur

« Être fier de sa langue, c'est d'abord et avant tout la connaître. La réussite scolaire des jeunes passe impérativement par une meilleure maîtrise de la langue, que ce soit à l'écrit, à l'oral ou en lecture, et nos écoles sont des acteurs de première importance. Les actions qui seront déployées viseront autant les élèves que le personnel enseignant. Misons sur l'apprentissage pour favoriser un attachement à notre langue commune dès le plus jeune âge! »

M. Bernard Drainville, ministre de l'Éducation

« Nous sommes le vaisseau amiral de la langue française en Amérique. Cette langue nous distingue du reste du continent et du reste du monde. Je m'engage donc à promouvoir l'usage du français à l'international, à multiplier les échanges éducatifs et culturels dans la langue de Molière et à ce que le Québec soit un leader à l'intérieur de l'Organisation internationale de la francophonie. »

M^{me} Martine Biron, ministre des Relations internationales et de la Francophonie

Liens connexes :

Plan pour la langue française

SOURCE Cabinet du ministre de la Langue française

Renseignements: Sources : Thomas Verville, Directeur des communications, Cabinet du ministre de la Langue française, Tél. : 514 219-5193, Thomas.Verville@mce.gouv.qc.ca ; William Demers, Attaché de presse, Cabinet de la ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Tél. : 438 873-9819 ; Amelia Benattia, Attachée de presse, Cabinet du ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Jeunesse et ministre responsable de la région de l'Outaouais, Tél. : 514 294-2806, amelia.benattia@mcc.gouv.qc.ca ; Simon Savignac, Directeur des communications et attaché de presse, Cabinet de la ministre de l'Enseignement supérieur, Tél. : 438 341-2255, simon.savignac@mes.gouv.qc.ca ; Antoine de La Durantaye, Directeur des communications, Cabinet du ministre de l'Éducation, Antoine.deladurantaye@education.gouv.qc.ca ; Information : Relations avec les médias, Direction des communications, Ministère de la Langue française Tél. : 418 781-9520, medias@mce-sct.gouv.qc.ca ; Relations avec les médias, Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Tél. : 514 940-1630 ; Équipe des relations médias, Ministère de la Culture et des Communications, Tél. : 418 380-2388, medias@mcc.gouv.qc.ca ; Responsable des relations de presse Ministère de l'Éducation, Ministère de l'Enseignement supérieur, relationsmedias@education.gouv.qc.ca ; Relations médias, Direction des communications, Ministère des Relations internationales et de la Francophonie, medias@mri.gouv.qc.ca

Bilan du plan de rattrapage - Près de 500 000 interventions faites dans le cadre du plan de rattrapage

24 avril 2024, 08 h 00

Publié par : [Cabinet du ministre de l'Éducation \(https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr\[filter\]\[\]=cabinets_et_pm:277\)](https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr[filter][]=cabinets_et_pm:277)

[Éducation \(https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr\[filter\]\[\]=themes:169\)](https://www.quebec.ca/nouvelles/rechercher?tx_solr[filter][]=themes:169)

QUÉBEC, le 24 avril 2024 /CNW/ - La mise en œuvre des mesures de rattrapage, en place depuis la fin de janvier, donne des résultats très satisfaisants jusqu'à présent. Le ministre de l'Éducation, M. Bernard Drainville, se réjouit des résultats recueillis auprès des centres de services scolaires (CSS) ainsi que de leurs écoles.

- À ce jour, 483 751 interventions ont été faites dans le cadre des mesures de rattrapage déployées dans 100 % des CSS du Québec (2 635 écoles).
- Au total, 33 546 intervenants se sont portés volontaires (23 407 enseignants, 894 professionnels, 5 430 membres du personnel de soutien, 2 963 étudiants et 852 personnes retraitées).
- Au cours des dernières semaines, les mesures ont profité à un grand nombre d'élèves du réseau scolaire:
 - 175 001 élèves ont bénéficié de services de tutorat;
 - 157 727 élèves ont reçu un service de soutien pédagogique;
 - 86 387 élèves ayant des besoins particuliers ont participé à des activités spécialisées;
 - 11 047 élèves ont participé à des activités de rattrapage pendant la semaine de relâche (cliniques de rattrapage en français et en mathématique, camps linguistiques, etc.);
 - 18 389 élèves immigrants ou allophones ont reçu des services de soutien à l'apprentissage du français;

- 35 200 élèves ont bénéficié d'autres mesures de rattrapage (rattrapage de soir et de fin de semaine, atelier psychosocial le midi, aide aux devoirs, récupération le midi, etc.).

Le plan de rattrapage se poursuivra au cours des prochaines semaines et d'autres interventions seront faites auprès des élèves concernés. Les écoles pourront notamment s'ajuster en fonction des résultats du deuxième bulletin. Un nouveau bilan sera demandé aux centres de services scolaires à la fin de l'année scolaire.

Rappelons que des investissements de 300 millions de dollars permettent l'implantation des différentes mesures de rattrapage dans l'ensemble des CSS afin de venir en aide aux élèves. De plus, 408 organismes communautaires ont reçu une confirmation de subvention pour mettre en place des actions auprès des élèves et 363 projets sont soutenus dans le cadre du financement alloué aux instances régionales de concertation pour la persévérance scolaire et la réussite éducative.

Citation :

« Je suis très heureux que notre plan de rattrapage permette de déployer autant de mesures. Beaucoup d'élèves ont pu profiter de l'une ou l'autre des initiatives. Je suis convaincu que notre plan en a aidé un grand nombre et en aidera plusieurs autres. Je remercie du fond du cœur tous les membres des directions scolaires, les enseignants, les professionnels, les membres du personnel de soutien, les étudiants et les personnes retraitées qui viennent dans nos écoles pour permettre aux élèves de poursuivre leurs apprentissages, en route vers la réussite de leur année scolaire. La collaboration entre tous les intervenants est impressionnante! »

Bernard Drainville, ministre de l'Éducation et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches

Liens connexes :

Pour en savoir plus sur le plan de rattrapage scolaire : <https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/plan-de-rattrapage-scolaire> (https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/plan-de-rattrapage-scolaire)

Pour en savoir plus sur les activités du ministère de l'Éducation, suivez-le sur les médias sociaux :

<https://www.facebook.com/quebeceducation> (https://www.facebook.com/quebeceducation)

<https://twitter.com/EducationQC> (https://twitter.com/EducationQC)

<https://www.linkedin.com/company/339645> (https://www.linkedin.com/company/339645)

<https://www.youtube.com/channel/UCgcPCv5VQhsAY3vNNoH6Zrw>

(https://www.youtube.com/channel/UCgcPCv5VQhsAY3vNNoH6Zrw)

https://www.instagram.com/education_qc/ (https://www.instagram.com/education_qc/)

📄 Consulter le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/April2024/24/c7623.html>

(<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/April2024/24/c7623.html>)
